

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur  
les matieres du tems,

*Contenant aussi quelques nouvelles de Litte-  
rature & autres Remarques curieuses,*

OCTOBRE 1706.



Imprimé

Chez JACQUES LE SINCERE,  
à l'Enseigne de la Verité.

---

M. DCC. VI.

## AVIS DU LIBRAIRE.

**A** Mesure que le tems fait connoître ce Journal, & qu'il se reprend de plus en plus dans l'Europe, sa réputation augmente; en sorte que l'on ne se contente pas des mois courans, l'on veut le recueil entier de cet Ouvrage, qui a commencé par le mois de Juillet 1704. & a continué & continué jusques à présent: cela m'oblige de me tenir fourni de corps complets & mois séparés, afin d'être en état d'en faire les envoys aussi-tôt que l'on me les demande.

Et comme il arrive très-souvent qu'indiscrettement on envoie à l'Auteur & à moi des pièces par la poste concernant des intérêts particuliers, pour insérer dans ce Journal, on avertit qu'on ne les recevra pas, & qu'on les laissera en rebut, à moins qu'ils ne les affranchissent, avec d'autant plus de raison que le Public prend peu de part aux affaires des particuliers, les générales remplissent mieux son attente; mais quand ce seront des pièces intéressantes & curieuses, dont le Public est bien aise d'en avoir la connoissance, on prie de me les adresser, ou à l'Auteur, qui en fera l'usage qu'elles mériteront.

217

LA CLEF DU CABINET  
DES  
PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature, & autres remarques curieuses.*

Octobre 1706.

ARTICLE. I.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en  
ESPAGNE & en PORTUGAL  
depuis le mois dernier.*

I. **N**E pourroit-on pas de nos jours faire une espece de parallele de ce qui s'est passé en Espagne depuis peu, avec ce qui arriva sous le regne de l'Empereur Honorius? L'Histoire nous apprend, (c'étoit en 409.) que les Barbares avoient si fort abatu l'Empire Romain, qu'Honorius se vit réduit à une telle extremité, qu'il étoit sur le point de tout abandonner, pour se retirer à Constantinople; les Peuples soumis à l'Empire (dont les Espagnols étoient du nombre) étoient, dit l'Historien, *si engourdis, si feneans & si nonchalans, que quoi qu'ils vissent & apprehendassent le danger, personne ne se remuoit pour le prévenir*; cependant peu après, la necessité ayant reveillé l'af-

foupiffement de ces peuples, ils firent des efforts pour recouvrer ou conſerver leur ancienne liberté, & comme une Nation bien unie & bien intentionnée eſt capable de venir à bout des plus grandes difficultez, lors qu'elle ne travaille que pour elle-même, ils ſe délivrèrent de l'oppreſſion des Barbares.

Ne voit-on pas, dis-je, quelque choſe d'approchant à l'égard des Portugais & des Eſpagnols? Si ceux-ci avoient été moins nonchalans, il eſt certain qu'ils auroient été plutôt aux portes de Liſbone que les Portugais à celles de Madrid; cependant les Caſtillans à la veille du renverſement de leur Monarchie, revenant de leur aſſoupiffement, ont commencé de faire repentir Milord Galloway de s'être trop imprudemment avancé dans le cœur de l'Eſpagne: Ceux qui l'avoient ap'audi dans la rapidité de ſa marche, le blâment aujourd'hui; prétendant qu'il devoit ſe contenter des progrès qu'il fit au commencement de la Campagne en Eſtramadoure, & qu'il ne devoit ſonger qu'à s'y maintenir, en attendant de nouveaux renforts d'Angleterre & de Hollande; mais ſe flatant ſans doute, que tous les Eſpagnols imiteroient les Catalans, il crut qu'il n'avoit qu'à paroître, & qu'au bruit de ſon nom rien ne pouvoit reſiſter, la flaterie étoit ſi grande, qu'on diſoit même hautement dans ſon Armée, *qu'il ne ſeroit pas moins heureux que Joſué le fut devant Jericho*, dont les fortes murailles s'éboulerent au ſeul ſon de ſes Trompettes.

II Nous avons vû le mois dernier \* les com-

\* Voyez Sept. page 154. & ſuivantes.

*des Princes, &c. Octobre 1706.* 219  
commencemens du changement des affaires d'Espagne, voyons présentement ce qui s'y est passé depuis ce tems-là. La lettre ci-jointe, qui vient d'un très bon endroit, renferme une relation assez fidele du mouvement des deux Armées, pour trouver place ici dans son entier.

*Du Camp d'Aranjuez, le 26. Août 1706.*

L'Attente où nous avons été pendant quelque tems de donner à tout moment bataille, a fait que j'ai retardé jusques à present le plaisir de vous écrire. Je vous apprend au jourd'hui, qu'après une marche aussi longue que précipitée, nous joignîmes les ennemis pour la première fois, à Serios le 25. du passé, où nous nous canonnâmes pendant deux jours: mais comme ils n'ont pas trouvé que la partie fût égale, ils en décamperent la nuit du 27. au 28. à la sourdine: nous les avons poursuivis nuit & jour, en leur faisant un grand nombre de prisonniers, jusques à Guadalaxara, où ils camperent dans un lieu inattaquable, & s'y retrancherent; l'Archiduc joignit là leur Armée le six de ce mois, avec trois mille hommes, Cavalerie ou Infanterie. Deux jours après Milord Peterborough les joignit aussi avec un pareil nombre de troupes: ainsi nous crûmes qu'ayant réuni toutes leurs forces, ils viendroient nous presenter la bataille; nôtre Camp étoit à Marchiamalo, dont la situation n'étoit pas à beaucoup près si avantageuse que la leur; nous ne laissâmes pas de les harceler & de leur faire beaucoup de prisonniers, sans pouvoir les tirer du lieu qu'ils occupoient.

Le Roi d'Espagne détacha quelques Grenadiers

diers de l'Armée, 14. Escadrons & trois pièces de Canon, sous le Commandement de Mr. de Legal, pour aller prendre Alcalá, où les ennemis avoient leur Hôpital, dans lequel il y avoit 7. à 800. malades, leurs principaux magasins, & une garnison de 600. hommes. Tout fut pris à discretion sans que les ennemis tiraient un seul coup; nous y prîmes un Lieutenant Général, le Patriarche des Indes, & trois Grands d'Espagne, qui trahissant Philippe V. s'étoient rangez du parti de ses ennemis, & qui ont été conduits du côté de Pampelune. Au retour de cette prise, nous leur enlevâmes encore 600. chariots de vivres & de munitions. Les soldats qui les escortoient se voyans poursuivis se retirèrent dans un Château assez fort; mais s'étans tous trouvés Portugais, c'est à dire, mauvaises troupes, se rendirent à discretion sans tirer un coup de fusil, dès qu'ils aperçurent nos gens venir à la porte du Château la bayonnette au bout du fusil, ils crioient à pleingosier, *misericordia pro Christo sancto.*

Les ennemis manquans de provisions & sur tout de fourages, furent obligez de décamper à la sourdine de Guadalaxara la nuit du 11. au 12. gardans toujours les montagnes, & nous la plaine: nous décampâmes la même nuit, & les suivîmes de si près, que nous leur fîmes 400. prisonniers; leur prîmes 5. pièces de Canon & beaucoup de bagage. Ils prirent le chemin de To'ede, laissant Madrid à trois lieuës sur leur droite, dans le dessein de passer le Tage, pour se retirer en Portugal; mais un détachement de nôtre Armée les ayant devancés, nous gagnâmes le passage, ce qui les à si fort intrigués, qu'ils se trouvent assez embarrassés & leur Armée pourroit bien se détruire sans Combat.

Com-

Comme ils ont brûlé par tout où ils ont passé, les Espagnols ont été si fort irrités qu'au lieu de porter des vivres à leur Camp, ils massacrent & pendent autant de soldats qu'ils trouvent, ce qui fait beaucoup souffrir leur Armée; cependant comme elle ne peut pas subsister longtems dans la situation où elle est, nous esperons de moment à autre qu'elle décampera, pour tâcher de se retirer en Portugal; mais elle ne sauroit le faire, sans recevoir quelqu'échec; & si elle se débande une fois, c'est une Armée absolument perdue.

Il nous vient tous les jours beaucoup de déserteurs, dont le nombre seroit bien plus grand si les Païsans les laissoient passer; mais comme ils font main basse sur tous ceux qu'ils trouvent écartés, ce rude traitement en retient plusieurs; cependant le Roi d'Espagne a ordonné de les traiter plus humainement, & S. M. fait donner un écu & des passeports à tous ceux qui veulent s'en retourner chez eux; mais les Anglois & les Hollandois prennent la route de France, afin qu'on ne trouble pas leur embarquement en Portugal.

Dépuis qu'un Détachement de Mr. le Marquis de Bay a joint nôtre Armée; elle est de 22. Bataillons & 6000. Chevaux Espagnols; de 28. Bataillons & 2000. Chevaux François; ce qui fait environ 25. à 26. mille hommes, & les ennemis n'en ont qu'environ 18. à 19. mille. Je suis, &c.

III. Les Seigneurs Espagnols arrêtés prisonniers, dont il est parlé dans cette Lettre, sont le Patriarche des Indes, qui a été conduit dans la Citadelle de Bayonne; l'Evêque de Barcelonne, qu'on a mis dans le Château de Pied-de-Porc; le Comte de Le-

*Seigneurs  
Espagnols  
arrêtés pour  
trahison.*

mos

mos dans la Citadelle de Pampelune, & le Duc d'Infantade.

*La Reine  
Doüairiere  
va à Burgos.*

IV. La Reine Doüairiere d'Espagne, qui depuis plusieurs années faisoit son séjour à Toledo, n'y étant pas en sûreté, parce que la populace indignée de ce que quelques Officiers de la Maison de cette Princesse, ( Allemans de nation, ) ne se contentant pas de la liaison qu'ils entretenoient avec l'Archiduc, avoient fait exposer son portrait dans quelques Carrefours de la Ville, pour y exciter un nouveau tumulte: le Roi Philippe envoya à cette Reine, le Duc d'Osone l'un des quatre Capitaines de ses Gardes du Corps avec une escorte, pour mener Sa Majesté à Burgos, afin de prevenir l'insulte qu'on auroit pu faire à sa personne ou aux gens de sa Maison.

*Les Tribu-  
naux re-  
viennent à  
Madrid.*

V. Comme la tranquillité est rétablie dans Madrid, le Roi Catholique a ordonné aux Tribunaux, qui s'étoient retirez à Burgos, de revenir dans cette Capitale; & on croit que la Reine Regnante y viendra aussi.

*Reponle fe-  
ve des Gou-  
verneurs de  
Centa &  
d'Oran.*

VI. L'Amiral Lacke qui voltige toujours sur les Côtes d'Espagne avec sa flotte, ayant dernièrement écrit sur les Côtes d'Afrique, à Don Carlos Caraffa Gouverneur d'Oran, & à Don Juan Francisco Manrique Gouverneur de Centa, pour les sommer de reconnoître l'Archiduc Charles d'Autriche, pour Roi d'Espagne, ils repondirent l'un & l'autre avec beaucoup de fermeté, „ que „ jamais personne de leurs familles n'avoit „ été traître à leur Roi, que Philip. V. leur „ legitime Souverain, les ayant établis Gou- „ verneurs de ces Places, ils les défen- „ droient jusques à la dernière goutte de leur sang.

,, sang, & que si les ennemis venoient les  
,, attaquer, ils connoistroient par experience  
,, le zele & la fidelité, hereditaires dans leurs  
,, familles, à laquelle jamais honorable Gen-  
,, tilhomme Espagnol n'avoit manqué.

VII. Milord Galloway a reçu d'Angle-  
terre une patente scellée du grand Sceau, *Milord Gal-  
par laquelle la Reine sa Maîtresse l'établit loway éta-  
Généralissime de ses Armées, tant en Espa- bli Généra-  
gne qu'en Portugal. Ce nouveau degré lissime.*

d'honneur a produit de la jalousie dans l'es-  
prit de Milord Peterborough qui prétendoit  
meriter beaucoup mieux cette dignité; Aussi  
a-t il pris soin d'informer la Cour d'Angle- *Milord Pe-  
terborough  
en est ja-  
loux.*

terre des fausses démarches de Mr. de Gallo-  
way, qu'il accuse d'avoir plus reculé les af-  
faires des Alliez en Espagne, qu'il ne les a a-  
vancées, s'étant imprudemment engagé dans  
la Castille, sans s'assurer d'une retraite, ce  
qui exposoit l'Armée à des dangers très con-  
siderables. Elle étoit encore campée à la fin  
du mois d'Août, la droite à Chinchon, & la  
gauche à Colmar, entre les rivières du Tage  
& la Tujana; Celle du Roi d'Espagne avoit *Campement  
des deux  
Armées.*

Le Camp des Portugais est très-avanta-  
geux, & ils pouvoient s'y maintenir long-  
tems en sûreté, s'il y avoit des vivres; lors  
qu'ils entrèrent à Madrid, ils y laisserent leurs  
pontons & batteaux de cuivre, n'en ayant pas  
besoin pour marcher vers Guadalaxara, où  
les rivières étoient presque à sec: Ils s'en  
font beaucoup repentis, parce qu'ils leur  
seroient presentement d'une grande utilité *Les Portu-  
gais laissent  
leurs pon-  
tons à Ma-  
drit.*

pour

pour jeter quelques ponts sur le Tage, tant pour le passage de leurs troupes, que pour la facilité d'aller chercher des vivres & du fourage : Dans cette necessité ils font démolir plusieurs maisons, afin d'en prendre les bois pour faire des Radeaux.

*M de Bay  
fait irrup-  
tion en Por-  
tugal.*

VIII. Le Marquis de Bay étant entré en Portugal avec un corps de Troupes qu'il a ramassé dans les deux Estramadoures, il a pénétré fort avant dans ce Royaume, enlevé beaucoup de bestiaux & autre butin, & a mis sous contribution tout le Pays par où il a passé : Cette irruption n'a pas causé moins de consternation dans le Portugal, que celle des Portugais en produisit dernièrement en Castille.

## A R T I C L E I I.

*Qui contient ce qui s'est passé de considerable  
en FRANCE depuis le mois dernier.*

*Prieres pu-  
bliques en  
France &  
pourquoi.*

I. **M** Adame la Duchesse de Bourgogne est fort avancée dans sa grossesse ; l'état où elle se trouve, l'a dispensé du voyage de Fontainebleau ; on a fait des prieres publiques à Paris & ailleurs, depuis le 16. Août jusqu'au 15. de Septembre, pour l'heureux accouchement de cette Princesse, pour la prospérité des armes de France & pour les autres besoins de l'Etat.

*Nomination  
aux Benefi-  
ces vacants.*

II. Le 15. du mois d'Août jour de l'Assommoir, le Roi nomma à l'Evêché d'Orléans (vaquant par la mort de Mr. Pellerier, ci-devant Evêque d'Angers) Mr. l'Evêque d'Aire Suffragant d'Auch ; Il est frere de Mr. d'Armenonville, Directeur des Finances.

L'E-

*des Princes, &c.* Octobre 1706. 225

L'Evêché d'Aire fut donné à l'Abbé de Matha Docteur de Sorbonne, qui est originaire d'Auvergne.

L'Evêché d'Amiens à l'Abbé Sabatier, Grand Vicaire d'Autun, il est natif d'Avignon, & ce fut lui qui fut chargé de la conduite de Mr. Petit Pied, Docteur de Sorbonne, lors qu'il fut exilé à Beaune.

Sa M. disposa aussi de onze Abbayes vaquantes; Celle de St. Jean d'Amiens a été donnée au nouveau Evêque d'Orleans: son predecesseur la possédoit aussi, de même que celle de Jouÿ, qui vient d'être conférée à l'Abbé d'Argouges, neveu de ce Prelat défunt.

L'Abbaye de Bonbecombe, que possédoit l'Abbé de la Bourlie, a été donnée au Cardinal de la Trimouille: celui-ci s'employe à servir sa patrie à la Cour de Rome, où il fait les fonctions d'Ambassadeur de France, & l'autre n'oublie rien pour la déchirer; c'est dans cette vûe qu'il a passé en Hollande & en Angleterre, & s'est mis à la tête des Religionnaires François, qu'on a embarqués sur la Flotte de ces deux Nations ennemies de la France: Peut-être que le repentir s'emparera plutôt de son cœur, qu'on ne le verra rentrer dans la possession des gros revenus & des Benefices dont il jouissoit en France.

L'Abbaye de Beival a été donnée à l'ancien Evêque de Limoges qui est de la Maison de Casini, une des plus illustres de Normandie.

L'Evêque de Langres, de la Maison de Clermont Tonnere, a eu l'Abbaye de Befé qui est dans son Diocèse.

L'Ab-

L'Abbaye de St. Amand a été donnée à l'Abbé de Longueval, dont la Maison est fort connue en France & en Allemagne.

Celle de Prez-Benoit a été conférée à l'Abbé du Bost, Precepteur de l'Abbé d'Armagnac.

Celle de Tiers en Forest, fut pour l'Abbé de la Chataigneraye, homme qualifié & Docteur de Sorbonne.

L'Abbé de Pommeroles fut pourvu de celle de Loc Dieu, qui fut possédée long-tems par l'Abbé Fleury, Sousprecepteur des Enfans de France.

Le Roi disposa aussi de deux Abbayes de filles; S. M. donna celle de Ronceray à Madame de Lauzun, sœur du Duc de ce nom qui est de la Maison de Caumont, & l'Abbaye de Monée à Madame de Châteaumorant, nièce du feu Maréchal de Tourville, & sœur de Messieurs de Châteaumorant, dont la Maison est différente de celle de Châteaumorant Levi.

*Abbayes  
de Port-  
Royal réu-  
nies.*

*Château-  
renault son  
ancienneté.*

III. Dame N. de Harlay, fille de feu Achilles de Harlay, Marquis de Beval & de Chavalon, sœur de feu Mr. l'Archevêque de Paris, s'étant démise entre les mains du Roi de l'Abbaye du Port-Royal, Sa M. y a nommé Madame de Rouffle: Châteaurenault, sœur du Maréchal de Châteaurenault; cette nouvelle Abbessé le fera des deux Abbayes de Port Royal qu'on veut réunir en une seule, & éteindre petit à petit celle de Port-Royal des Champs; c'est pour cette raison que l'Abbessé s'est renduë maîtresse du temporel de cette Abbaye, moyennant une pension viagere qu'elle donne à chaque Religieuse. Au reste, la Mai-  
son

*des Princes &c.* Octobre 1706. 227

Ton de Rouffielet Châteaurenault, est si distinguée, qu'elle touche de près en ancien-  
net aux derniers Souverains de Bretagne.

IV Il y eut dernièrement un demêlé à Caën entre Mr. l'Evêque de Bayeux & les Benedictins de la même Ville. On soustenoit chez ces Religieux une These de Theologie, & comme les argumentans prétendoient qu'on y avoit inferé des propositions trop dures, sur la matiere de la Grace, la dispute fut poussée au de-là des bornes de la bienveillance: l'Evêque voulut imposer silence aux Benedictins, & interrompre de son autorité l'acte, mais le Prieur lui remontra qu'il n'avoit aucune Jurisdiction chez eux, & qu'il n'étoit pas en droit d'interrompre leurs exercices.

*Dispute des  
Benedictins  
avec l'Evê-  
que de  
Bayeux.*

V. Le Grand Prieur de l'Abbaye de St. Claude en Franche-Comté, qui a droit de donner des dimissoires à ses Religieux, les ayant refusés à un nommé Frederick l'Allemand de Vaytte, il lui fit faire trois sommations respectueuses, après lesquelles il se pourvut en Cour de Rome, & obtint un Bref du Pape le 2. Juin 1702. adressé à l'Archevêque de Besançon, en vertu duquel il fut ordonné Prêtre par un de ses Suffragans. Le Grand Prieur a prononcé contre ce Religieux un interdit & une irregularité, prétendant qu'il n'a pû se faire ordonner au préjudice de ses défenses: cette affaire a fait tant de bruit qu'elle vient d'être portée devant le Roi.

*Religieux  
interdit &  
pourquoi.*

VI. Il y a un autre procès au Conseil du Roi concernant cette même Abbaye, qui a déjà fait plus d'éclat dans le monde que le précédent, n'en déplaît à ceux qui ne

*Procès au  
sujet de la  
reformé de  
l'Abbaye de  
St. Claude.*

vou-

voudroient pas qu'on fît mention dans les ouvrages publics, des affaires qui regardent les Ordres Religieux, on ne peut pas se dispenser de parler de celle-ci; nous ne développerons cependant aucun mystère dans cette rencontre, puisque les *Factums* imprimés de part & d'autre, sont répandus dans les principales Villes du Royaume; mais pour donner plus d'intelligence à la chose, nous la prendrons d'un peu loin.

Dans le xv. siècle le Pape Nicolas V. voulut établir la réforme dans l'Abbaye de St. Claude en Franche-Comté, sans y avoir pu réussir: Mr. le Cardinal de Vendôme, \* pere du Duc de ce nom, dressa sur cela quelques articles en forme de Règlement en 1668. Le Pape Innocent XII. en 1698. commit Mr. le Cardinal d'Estrées, Abbé Titulaire de cette Abbaye pour en faire la visite, & donner de nouveaux Règlements à ces Religieux qui sont de l'Ordre de St. Benoît: Ce Bref & les Lettres patentes du Roi furent reçûes dans cette Abbaye le 19. Septembre de la même année 1698.

Quelque tems après cette Eminence ayant fait publier ses Règlements, quelques Religieux s'en rendirent appellans. Le Sieur Jaques François d'Angeville qui en est Grand Prieur, & quatre de ses Religieux, ne voulant point se roidir aux volontez de la Cour de Rome, se joignirent à Mr. le Cardinal contre les autres Moines: l'affaire

\* Il épousa Laure Mancini, nièce du Cardinal Mazarin en 1651. dont il eut Mr. de Vendôme & M. le Grand Prieur. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII. en 1667.

faire fut d'abord portée au Parlement de Besançon, où elle a été évoquée au Conseil de Sa Majesté.

Les Chevaliers de St. George (représentant la Noblesse de Franche-Comté) sont intervenus dans ce procez, prétendant que c'étoit une Confrairie érigée sous ce nom, qui depuis son établissement avoit un azile assuré dans cette Abbaye, dont elle seroit privée, si on y établissoit la reforme, alléguant que les Benedictins reformez ne la proposoient que par avarice & cupidité.

Les Religieux opposans, parmi leurs moyens d'abus, soutiennent que le Bref de 1698. a été surpris, qu'on a voulu les diviser entr'eux, afin qu'étant separez ils fussent moins en état de resister; ils citent à ce sujet l'Arrêt contradictoire qu'ils obtinrent le 29. Janvier dernier, qui les décharge des assignations particulieres que Mr. le Cardinal leur avoit fait donner, permettant à son Eminence de faire assigner le Chapitre en nom collectif.

Ce Prelat, tant en son nom qu'en celui de Don d'Angeville, Grand Prieur, & des quatre Religieux ses adjoints, a présenté Requête au Conseil par laquelle on répond exactement aux moyens d'abus des Appelans, où l'on cite souvent le Reglement fait par le Roi & son Conseil, touchant l'Abbaye de St. Nicolas de Marseille, de même que les Arrêts rendus en 1668. & 1692. On y cite aussi la conduite irreguliere de quelques-uns de ces Religieux, & on y parle sur tout d'une certaine débauche, pendant laquelle ils donnerent le Bal dans leur Convent au son des cloches.

Peut-

Peut-être que cette circonstance ne déplaira pas au charitable Pere Pricur de III. \*.\*.\*. puisqu'il n'est pas ennemi des plaisirs de l'homme; nous pourrions en rapporter quelques exemples; mais la matiere qui est abondante nous meneroit trop loin. On lui laisse néanmoins la liberté de traiter ce Bal de *fait incroyable*, il y seroit peut être mieux fondé qu'il ne l'a été à l'égard de l'aventure des Capucins de St. Dizier.

*Arrêt pour  
le cours des  
monnoyes.*

VII. La diminution des especes qui devoit arriver en France au premier de Septembre, fut prorogée jusqu'au premier d'Octobre, en vertu d'un Arrêt du Conseil du 24. Août: de maniere que jusques à ce jour-là, les Louïs d'or ont dû avoir cours pour 13. l. 10. s. & les écus pour 3. l. 12. s.

*Autre Arrêt  
touchant les  
Billets des  
monnoyes.*

VIII. Par un autre Arrêt du Conseil d'Etat le Roi a remedié à l'avidité de ceux qui exigeoient des remises exorbitantes & sans mesure des personnes que le besoin de leurs affaires obligeoit de convertir en deniers comptans les billets de monnoye, dont ils étoient porteurs; les uns s'étant fait payer quinze pour cent, & les autres ayant poussé leur avarice ou leur concussion, jusqu'à demander vingt & vingt cinq pour cent.

Deux particuliers nommez les Srs. Nerreau & Vincent, ayans offert les deniers de leur Caisse & ceux de leur credit, pour les échanger en billets de monnoye, moyennant un profit de six pour cent, tant pour avance de leur argent, que pour l'indemnité des frais ou interêts des emprunts. S. M. ne les a pas seulement autorisés à faire ce commerce, Elle l'a aussi permis aux autres particuliers, avec défensé à toute sorte de person-

*des Princes, &c.* Octobre 1706. 231  
de personnes, de prendre à l'avenir une plus  
grosse remise que six pour cent, à peine du  
Carcan, de banissement pour six ans, & de  
trois mille livres d'amande, moitié pour  
l'Hôpital général, & l'autre au profit du  
Dénonciateur. Cet Arrêt est du 14. Août  
1706.

IX. Le 30. Mai 1706. le Sr. Broichot  
Commissaire des guerres en France, venant  
de faire la fonction de son employ sur la  
Moselle, fut assassiné dans sa Chaise de pos-  
te, de même que son postillon, par six vo-  
leurs de grand chemin. Cet assassin se fit  
prés de Somdieuë, qui est un village sur  
les Terres de Lorraine, dépendant de la  
Justice de St. Mihiel.

*Mr. Broi-  
chot assasi-  
né.*

A peine les Officiers de Monseigneur le  
Duc de Lorraine furent informez de cette  
noire action, qu'à l'envi les uns des autres  
ils n'oublièrent rien pour en découvrir les  
auteurs, afin de leur faire subir la peine qu'ils  
meritoient; dès le mois de Juin on arrêta  
à Barleduc un de ces scelerats nommé De-  
nis, originaire de Vaucouleur, qui depuis  
quelques années résidoit dans un village  
du Barois nommé Aunoy. Ce malheureux  
n'avoit pas seulement son crime, il dé-  
couvrit aussi les complices; mais comme  
le bruit de sa capture les avoit dispersez,  
il fallut tout le zele, l'application & la vi-  
vacité des Officiers de S. A. R. tant de  
Bar que de St. Mihiel, pour déterrer où  
ils s'étoient refugiez.

Sur leurs lumieres, on donna avis à Mr.  
de Chamillart qu'un nommé Rodouën étoit  
en Alsace, & un nommé Joseph Varin aux  
environs de Sens ou de Langres; le premier

R qui

*Assassins  
voiez vifs.*

qui est de Barleduc, fut arrêté par les ordres de ce Ministre à Strasbourg, & Varin qui est d'Aunoy fut pris par le Prevôt des Marchaux de Sens, l'un & l'autre de ces scelerats furent menez dans les prisons de Nancy, où l'appel du procez criminel, intenté à St. Mihiel avoit été porté. Par Arrêt du Parlement de cette Ville-là, ces trois meurtriers furent roüez vifs, & expirerent sur la roüe le fixième du mois de Septembre, leurs corps sont exposez sur les grandes routes.

Les trois autres complices de ce meurtre n'ont pas encore pû être pris, mais il est à croire que tôt ou tard, ils subiront le juste châtiment qu'ils meritent : C'est dans cette vûe qu'on prie Mrs. les Gouverneurs & Commandans des Places, les Prevôts des Marchaux, & généralement tous Officiers, Gentilhommes & Particuliers de les faire arrêter, en quel endroit qu'on puisse les rencontrer, même en Pays étrangers, & de prendre la peine d'en donner avis ou à Mr. de Chamillart Ministre d'Etat à la Cour de France, ou à Mr. le Procureur Général à Nancy : voici le nom & quelques traits des portraits de ces trois scelerats.

L'un se nomme *Laurens*, beau frere de Rodouien qui a été executé ; il est âgé d'environ 26. à 27. ans, d'une taille assez grande & deliée, d'un poil chatin clair, le visage long, maigre & pâle, ayant la mine assez triste, le regard rude, les yeux enfoncez & d'une assez méchante physionomie ; depuis l'assassin il a prit la peruque, & s'est d'abord refugié du côté de Paris.

Le second se faisoit nommer *le petit Jolly-Cœur*, il est de même âgé d'environ 26.

à 27. ans, d'une taille assez petite & déliée, le visage rond & maigre, d'un poil chatin brun, on dit qu'il a aussi prit la peruke; il sera très facile à reconnoître ayant un doigt estropié à la main droite, qu'il tient courbé sans pouvoir l'allonger: c'est le doigt voisin du pouce, appelé par les Medecins *Index*.

Le troisieme de ces malheureux s'appelle *Dupleffis*, il est âgé d'environ 27. à 28, ans, de moyenne taille assez deliée; si depuis l'affassin il n'a pas prit la peruke, il doit avoir de grands cheveux noirs & abbatu, le visage maigre, la levre superieure beaucoup plus grosse que l'inferieure, ayant plusieurs taches de rouffeur sur le visage, que quelques uns disent être des grains de poudre à fusil. Comme la vie & sa sûreté publique est interessée au châtiment de ces scelerats & de leurs semblables, on a lieu d'esperer que ceux qui liront cet article en feront des extraits pour les communiquer à leurs amis, ou à ceux qu'ils croiront en état de pouvoir faire usage de cet avis.

X. Après la mort de Mr. le Marquis de l'Hôpital, le Roi nomma Mr. le Marquis de Maupertuis, Lieutenant Général de ses Armées, au Gouvernement des Ville & Comté de Toul: il étoit auparavant Gouverneur de St. Quentin, & Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires. S. M. vient de donner à ce Seigneur une nouvelle marque de faveur & de distinction, en le gratifiant de la Commanderie, ou grand Croix de l'Ordre de S. Louis qu'avoit feu Mr. de Laubanie, à laquelle est attachée une pension de quatre mille livres de rente. La famille de Maupertuis est

Mr. de  
*Maupertuis*  
Gouverneur  
de Toul. &c.

très illustre en France, elle est alliée aux Princes d'Espino de la Maison de Melun.

*Convent  
des Capucins  
réduit en  
cendres.*

XI. Le 8. Septembre, jour de la Nativité, le feu ayant pris par on ne sçait quel accident, dans le Convent des Capucins de Joinville en Champagne, sur la riviere de Marne, le réduisit en cendres de même que leur Eglise; ce qu'il ya de plus triste, c'est qu'un de ces bons Religieux, voulant sauver une partie de la Bibliotheque, fut étouffé dans les flammes. Le vent impetueux qui regnoit ce jour-là contribua beaucoup à cette perte totale, & auroit mis la Ville en danger, si le Convent en avoit été un peu plus voisin, mais il s'en trouva séparé par une petite esplanade & par les murs de la Ville, contre laquelle les charbons ardents & les planches allumées étoient poussées avec beaucoup de violence.

*Le Général  
Vaubonne  
va par  
congé en  
Allemagne.*

XII. Le Général Vaubonne, natif du Comté de Venexin, qui étant au service de l'Empereur fut fait prisonnier en Piémont le 7. Mai 1704 après avoir été longtems détenu sur sa parole à Aix en Provence, & ensuite à Troyes en Champagne, comme nous l'avons remarqué ailleurs\* s'ennuyant de sa longue détention, a obtenu pour six mois un congé de la Cour, afin d'aller vaquer à ses affaires en Allemagne: ayant donné sa parole d'honneur de revenir en France au bout de ce tems-là?

*Mr. de Leganez  
transfé-  
ré à Vin-  
cenes.*

XIII. Le Marquis de Leganez Grand d'Espagne, qui fut arrêté à Madrit pour crime d'Etat, † a été transféré au Château de Vincenes près de Paris: il a tout ce Château

\* Voyez Tom. III. de cet ouvrage pag. 237.

† Voyez Idem pag. 82. & 156.

*des Princes, &c.* Octobre 1706. 235  
teau pour prison, avec la liberté de se promener & de chasser dans le Parc.

XIV. Mr. l'Electeur de Cologne, frere de celui de Baviere, arriva à Paris le 8. Septembre, & fut loger chez M. Simeoni son Envoyé à la Cour de France; on assure que S. A. E. passera à Rome, ayant dessein de prendre l'Ordre de Prêtrise de la main du Pape.

*Mr. de Cologne arrive à Paris.*

### ARTICLE III.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. PENDANT plus d'un mois, la Cour de Rome fut fort intriguée au sujet de l'arrivée de l'Armée Imperiale sur les terres de l'Eglise: cōme cette Armée n'avoit trouvé aucuns Magazins sur sa route, & qu'il falloit cependant du pain aux Soldats & à plus de dix mille femmes ou enfans qui la suivoient, ( car les Troupes Allemandes, imitant en cela les Israëlites, menent presque toutes leurs femmes & leurs enfans avec eux ) on peut inferer delà, que les habitans du Ferrarois & des autres endroits par où ils ont passé, ont beaucoup souffert de cette visite; le Soldat ne se faisoit pas un scrupule de conscience, de piller le païsan; & lors qu'ils s'alloient plaindre aux Officiers, ils recevoient pour toute réponse, que lors que les Troupes du Pape viendroient dans l'Empire, elles pouvoient user de represailles, si les Allemands refusoient de les nourrir: il y en avoit d'autres qui leur disoient en goguenardant; " Nous avons défendu à nos Soldats de voler à peine de la vie, "

*Maniere dont les Allemands ont vécu sur les terres de l'Eglise.*

*Congregations tenues à ce sujet.*

*Mr. Caffarelli fait Gouverneur de Rome.*

*Le Prince Eugene entre dans le Modenois.*

„ mais nous les avons autorisez d'emprunter de vous des vivres, des grains & des fourrages qu'ils vous rendront lors que vous viendrez chez eux, ainſine leur reſuſez rien : cette licence fit commettre au ſoldat beaucoup de deſordres. Le Pape en étant informé, tint à cette occaſion pluſieurs Congregations d'Etat, dans lesquelles on ne prit néanmoins aucune reſolution de vigueur, le St. Pere ayant jugé plus à propos de diſſimuler ſon reſſentiment, que d'aigrir les affaires dans un tems où le St. Siege ne pouvoit pas oppoſer la force à la violence, n'étant plus en uſage de lancer les foudres du Vatican, contre des Armées, principalement contre des Troupes qui ſont pour la plûpart Lutheriennes ou Calviniſtes.

II. Toute l'application de Sa Sainteté, ſe réduiſit à veiller à la ſûreté & à la tranquillité de la Ville de Rome; & le Cardinal Palavicino, ayant remis entre les mains du St. Pere, le bâton de Gouverneur de cette Capitale, il fut donné au Sieur Caffarelli, frere du Duc de ce nom, qui nonobſtant ce penible emploi, n'a pas laiſſé de conſerver celui d'Auditeur de Rotte, dont il étoit pourvû.

III. Après que le Prince Eugene eut fait quelque ſéjour dans le Ferrarois, pour faire repoſer ſes Troupes, & y attendre un renfort qui lui venoit du Veronois, avec ſon Artillerie & ſes gros bagages, il fit avancer ſon Armée dans le Modenois; on crût d'abord qu'il ſ'attacheroit au ſiege de la Mirandolle, ou de quelqu'autre poſte important pour en faire une place d'Armes; mais il ſe contenta d'attaquer la petite Ville de Carpi

*des Princes, &c.* Octobre 1706. 237  
Carpi dans le Modenois qui n'est point  
fortifiée, & dans laquelle il y avoit seule-  
ment un Bataillon du Regiment de Vexin,  
qui fut fait prisonnier de guerre le 14. Août.

*Prend  
Carpi &  
Reggio.*

Ce Prince envoya ensuite attaquer Reg-  
gio, qui est une Place de la même Provin-  
ce, avec un Château fortifié à l'antique: le  
Sr. de Narbonne, Colonel de Mirabeau, y  
étoit en garnison avec 500. hommes, il fit  
une assez bonne contenance dans la Ville  
jusqu'à ce que les batteries des Assiegeans  
eurent renversé quelques toises d'une mu-  
raille seiche qui fait son enceinte; n'étant  
pas en état ni de la défendre, ni de soute-  
nir un assaut avec sa petite Troupe, il se re-  
tira dans le Château, où il soutint un siege  
de sept à huit jours: mais enfin il fut obli-  
gé de le rendre ne voyant aucune apparen-  
ce d'être secouru, lui & sa garnison furent  
faits prisonniers de guerre; & ce fut là que  
se terminerent les conquêtes du Prince Eu-  
gene dans le Modenois, parce que ce Ge-  
néral ayant reçu un Gentilhomme du Duc  
de Savoye, qui l'avertissoit que Turin se  
trouvoit fort pressé, & que sans un prompt  
secours, cette importante Place couroit ris-  
que de tomber entre les mains des François;  
le Prince Eugene donna ses ordres, pour  
marcher en Piemont par le Parmesan & le  
Plaisantin.

IV. Avant de nous éloigner de la Lom-  
bardie, il est à propos de dire un mot de  
ce qui s'est passé sur le Mincio. Ce fut le  
14. du mois d'Août que le Prince de Hesse-  
Cassel & les Troupes du Landgrave son pe-  
re, joignirent à Vallegio, le Corps des Trou-  
pes Imperiales que le Prince Eugene avoit  
laissé

*Le Prince  
de Hesse-  
Cassel joint  
les Impé-  
riaux.*

laissé dans le Verroinois sous le Commandement du Major Général Wetzel.

Cette Armée qui est d'environ 18. à 20. mille hommes, passa le Mincio à Vallegio; Mr. le Duc d'Orleans en ayant eu avis, prit la poste, de même que Mr. le Maréchal de Marsin, pour aller donner leurs ordres pour la seureté de Goïto, poste assez avatageux sur cette riviere, parce qu'il n'est qu'à deux lieuës & demie de Mantouë, & dans lequel on avoit fait quelques retranchemens pendant que le quartier général de l'Armée Françoisé y étoit, lors que Mr. le Duc de Vendôme en avoit le Commandement.

*Se rend  
maître de  
Goïto.*

Le Prince de Hesse n'ayant qu'environ une lieuë & demie à faire, dévança Mr. le Duc d'Orleans, qui en avoit plus de sept; de sorte que le Commandant de Goïto, qui n'avoit que 2. ou 300. h. & ignorant les ordres qu'on venoit de donner pour le secourir, demanda le 25. Août à capituler à l'approche des Imperiaux, qui lui permirent de se retirer à Mantouë avec armes & bagage: il n'en auroit pas été quitte à si bon compte si le Prince de Hesse n'avoit été averti du mouvement des Troupes Françoises, ce qui lui fit mettre en pratique cette ancienne politique de la guerre, peu suivie au siecle où nous sommes, *de faire un pont d'or à son ennemi lorsqu'il veut se retirer.* De sorte que Mr. d'Orleans se vit obligé de revenir à son Armée sur le Pô, pour veiller aux mouvemens que feroit le Prince Eugene.

*Marche du  
Prince Eu-  
gene & son  
arrivée en*

V. Comme le principal but de ce Général étoit de mener du secours à Mr. le Duc de Savoye, il y mit toute son application; nous avons vu les mois précédens comme

il avoit passé très heureusement & sans obstacle, l'Addige, le Pô, la Sechia & les autres petites Rivieres qui traversent le Ferrarois, le Mirandolois & le Modenois; il passa avec la même facilité le Crostolo, la Henza, la Parma & les autres qui arouvent le Parmesan & le Plaifantin, traversant ces Provinces, en suivant la droite du Pô, pour se rendre en Piemont, où il arriva les derniers jours du mois d'Août, & fut joint sur le Tanaro au dessus d'Asti, par S. A. R. de Savoye avec une partie de son Armée, qui consistoit en 2000. Chevaux, & cinq mille hommes d'Infanterie, composé la plupart de Milices, de maniere qu'on faisoit état que cette Armée étoit alors d'environ trente mille hommes.

*Piemont.*

On ne peut encore rien dire de positif, de ce que produira l'arrivée de ce puissant secours; mais on ne peut refuser à la force de la vérité de remarquer, que cette marche a été très-hardie, & fort glorieuse au Prince Eugene; quand même il n'auroit pas tout le succès dont son parti se flatte, on lui rendra toujours la justice d'avoir tenté une entreprise très-épineuse. Je suis même persuadé que les Généraux les plus accredités de nos jours, voudroient qu'il leur en eût coûté quelque chose de considérable, & avoir fait & exécuté si glorieusement une pareille entreprise.

VI. Mr. le Duc d'Orleans n'est pas moins approuvé dans sa manœuvre la grande étendue du País & la quantité de Places qui demandoient son attention & sa vigilance, pour veiller à la seureté, ne lui permettant pas de ramasser toutes ses Troupes

*Précautions  
& marche  
de M. le Duc  
d'Orleans  
vers le Pie-  
mont.*

comme les Imperiaux avoient fait les leurs, empêcha néanmoins le Prince Eugene d'insulter aucune Place du Mantouïan, & de diriger sa marche comme il l'avoit prétendu, à travers du Cremonois & de l'Etat de Milan, qui lui auroit beaucoup abrégé son chemin, & où ses Troupes auroient trouvé abondamment des vivres & de toute sorte de rafraichissemens & de commoditez aux dépens des Sujets du Roi d'Espagne.

Après que S. A. R. eut pris les précautions, & donné les ordres qu'elle crut nécessaires, elle laissa au Comte de Medavi & aux autres Officiers Généraux qui servent en Lombardie, le soin de la défense du Mantouïan & du Milanois, avec une partie des troupes Françoises & Espagnoles; elle pourvû les Places les plus menacées, de bonnes Garnisons: & avec le reste des troupes, il resolut de suivre Mr. le Prince Eugene (par la gauche du Pô,) qui avoit déjà deux jours de marche sur lui.

Mr. le Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanois, donna des ordres si précis, que l'Armée de Mr. le Duc d'Orleans, trouva de distance en distance grand nombre de chariots, sur lesquels on faisoit mettre l'Infanterie, afin qu'elle fût moins fatiguée, de sorte que par cette vigilance l'Armée Françoisie dévança de quelques jours les Imperiaux qui n'étoient le 25. Août qu'à San Giovanni à quatre lieuës en deça de Plaisance, & les François étoient déjà à Valence, les ayant par consequent devancez de douze à quinze lieuës.

*Arrive au* Ce fut dans cet endroit que Mr. le Duc  
*Camp de Tu.* d'Orleans fit repasser le Pô à son Corps  
 211. d'Armée

d'Armée, qui en deux jours & demi se rendit au Camp devant Turin, où ce Prince arriva le 28. au soir. Il laissa à Pavie, à Valence, à Casal & dans les autres Places de sa route, les troupes & les ordres nécessaires pour la sûreté des gros bagages, dont il ne voulut pas être embarrassé dans sa marche, lesquels devoient continuer leur route de l'autre côté du Pô, jusqu'à Chivas, ce qui les garantissoit de toute insulte; on juge par l'arrivée de ces deux Armées, que le Piemont sera le Theatre de la sanglante Tragedie qu'on crut d'abord devoir se jouer vers le bas Pô: mais ne pronostiquons rien sur l'avenir, à l'égard duquel les lumieres humaines sont presque toujours envelopées de sombres tenebres, & en attendant la destinée qu'il plaira au Dieu des Armées de donner à l'un ou l'autre des partis opposez, voyons ce qui s'est passé de plus essentiel devant Turin, depuis ce que nous en avons dit le mois précédent.

VII. Nous venons de remarquer que Mr. le Duc d'Orleans, arriva le 28. Août au Camp devant cette Place: S. A. R. alla d'abord visiter les attaques, qu'elle trouva si peu avancées, qu'elle ne put s'empêcher d'en témoigner sa surprise & son mécontentement; cependant comme ce Prince est plein d'équité il reconnut aisément, que si véritablement ce siege avoit traîné en longueur, ce n'étoit pas la faute des Officiers qui en ont la direction & le Commandement, que le seul défaut venoit du petit nombre de troupes employées à une entreprise de cette conséquence; on lui représenta aussi que le siege auroit été beaucoup plus avancé & peut-être terminé, si Mr. de la Feuillade n'avoit

*Suite du  
siege de Turin.*

été

obligé d'affoiblir considérablement son Armée par les frequens détachemens qu'il avoit envoyés en Lombardie; par ceux qui avoient été employez à la reduction d'Asti, de Mondovi, de Ceva, & des autres Postes dont il avoit falu débusquer les troupes de Mr. de Savoye; que d'ailleurs on avoit été obligé depuis deux mois d'harceler ce Prince qui n'avoit osé paroître en plaine qu'au moment de l'aproche du Prince Eugene.

On assure que Mr. le Duc d'Orleans & Mr. le Maréchal de Marfin, s'étoient assez clairement expliqués pour faire comprendre, que si l'on avoit attaqué Turin par la Ville, au lieu qu'on a commencé par la Citadelle, il y auroit longtems qu'on seroit maître de la Place; que la prise de la Ville auroit fourni beaucoup de commoditez aux Assiegeans, les auroit dispensés d'une grande circonvallation, & auroit privé la garnison de la Citadelle d'en tirer aucun secours: qu'en faisant une ligne très profonde & bien gardée aux dehors de cette Citadelle, on l'auroit réduite bien plus aisément, & avec moins de perte, au lieu de la laisser la maîtresse de communiquer avec une Ville aussi riche, aussi puissante, & aussi bien murée qu'étoit Turin lors qu'on en a formé le siege. Il est à croire que la Cour de France a eu de bonnes raisons (quelques palpables que celles-là paroissent) pour faire commencer l'attaque par l'endroit le plus fort; il en paroît deux assez évidentes, l'une, que la Ville auroit coûté du tems & du monde avant d'être réduite; que quand on s'en seroit rendu maître, il falloit recommencer de nouveau pour affie-

ger

ger la Citadelle, dans laquelle on auroit eu le tems de jeter les provisions de guerre & de bouche qui étoient dans la Ville, où toute la garnison se seroit retirée, ce qui l'auroit mise en état de résister longtems, pour attendre du secours; & la seconde, que lors que ce siege fut commencé, il ne paroïsoit pas humainement possible, qu'après la bataille de Calcinato, le Prince Eugene pût pénétrer jusques en Piémont, pour y porter du secours au Duc de Savoye.

Nous marquâmes le mois dernier \* ce qui s'étoit passé d'essentiel à ce siege jusques au 8. du mois d'Août; voici la suite des événemens les plus considérables; car nous persistons dans la résolution que nous avons prise, de rejeter une infinité de minuties qui arrivent dans ces sortes de rencontres, & dont quelques-uns chargent le papier inutilement; puisque très souvent personne, ou un très-petit nombre de gens, y prennent part.

Le 10. du mois d'Août les Assiegeans firent la descente du fossé, & établirent leurs batteries sur le chemin couvert. Le même jour 146. Soldats Allemands ou Piémontois, & une Compagnie entiere de Suisses, deserterent de la Place avec leurs Officiers & onze Sergens, qui se rendirent au Camp: cette desertion a continué pendant plus de quinze jours, jusques à ce que le Général Thaur fut obligé pour la prevenir, de mettre des Colonels, des Majors & autres Officiers superietrs à la tête de ceux qui défendoient les attaques.

Mr. le Duc de Savoye, averti de l'approche du Prince Eugene, abandonna les vallées

\* Voyez *Septembre* page 169.

vallées de Lucerne, & étant rentré dans la plaine, il ramassa ses Troupes, qu'il grossit de quelques païsans, à qui S. A. R. fit distribuer des armes. Ce Prince tenta de jeter quelque secours dans Turin, jugeant bien qu'une Place investie depuis le 13. de Mai, & dont la tranchée fut ouverte le 3. Juin, pouvoit manquer de rafraichissemens, & sur tout de poudre, à cause de la quantité qui devoit être usée aux Batteries, ou dans ce grand nombre de mines qu'on avoit fait avant le siege, & qu'on a augmenté depuis que la Place est attaquée.

Les François enleverent le 11. Août un Convoi de 500. Bœufs, escorté de 250. h. qu'on vouloit introduire dans la Place par la hauteur des Capucins, qui étoit encore libre aux Assiegez, & où Mr. de Chamarante fit ensuite mettre des Troupes. pour investir la Ville de ce côté là. Le 19. du même mois 500. Cavaliers ou Dragons, ayant chacun un sac de poudre en croupe, voulurent entrer dans la Place; Mr. de la Feuillade, qui en fut averti, fit mettre en embuscade quelques Compagnies de Grenadiers, pour soutenir un Détachement de Cavalerie & Dragons, commandez par le Chevalier de Peseux, qui ayant attaqué les gens de Mr. de Savoye, en tuèrent 52. en firent 45. prisonniers, & le reste se sauva, la plupart ayans coupé les courroyes qui attachoient leurs sacs.

Ce coup ayant manqué, Mr. de Savoye imagina une autre invention; il fit souffler des peaux de Bouc préparées, qu'on remplit de poudre, & qu'on jeta dans le Pô. afin que le courant de l'eau les portât dans la Place; le 22. on en arrêta sept au Pont que les Assiegeans

*des Princes &c.* Octobre 1706. 245  
siegeans ont au haut du Pô, & l'on fit tendre des filets, pour rendre à l'avenir cette tentative inutile.

La nuit du 22. au 23. les Assiegeans firent un logement dans les deux Places d'Armes de la Contrescarpe, & le lendemain on y dressa douze piéces de Canon en batterie.

De leur côté les Assiegez se sont toujours défendus assez vigoureusement, & ils ont fait jouer diverses mines, dont deux ont fait fauter quelques Batteries des Assiegeans & enterré plusieurs Soldats.

Le 26. à l'entrée de la nuit, les Assiegeans attaquèrent & emportèrent l'épée à la main, la demi lune & les deux contregardes; mais avant de pouvoir s'y loger, les Assiegez les contraignirent de les abandonner. Trois jours après les François reprirent les mêmes ouvrages, & en furent encore délogés par la vigueur des Assiegez: toutes ces différentes attaques n'ont pu se faire sans beaucoup de sang répandu, on prétend que les Assiegeans y ont eu 8. à 900. hommes tuez ou bleffez, & les Assiegez à proportion.

Le reste des troupes de Mr. de Savoye; ayant joint le Prince Eugene, entre Carmagnolle & Montcalier; ces deux Princes s'avancerent le 5. Septembre proche de Turin, du côté de la Chartreuse, pour tâcher d'y introduire du secours; M. d'Orleans fit mettre son Armée en front de bandiere pour couvrir le siege, de maniere qu'on s'attendoit de moment à autre à une action d'éclat. Pour ne pas interrompre l'impression, nous renvoyons le Lecteur à la fin de ce Journal, où il trouvera par Addition la suite des nouvelles d'Italie & du Piémont.

ARTI-

## ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en SUISSE, depuis le mois dernier.*

*Député  
Suisse assassiné  
par les  
Savoyards.*

I. **A**Près qu'on eut fait en Suisse, la confrontation du Mémoire écrit de la main de Mr. de Mellaredé, Envoyé de Mr. le Duc de Savoye, dont on a parlé amplement le mois dernier, \* les Cantons Suisses Alliez de ce Prince envoyèrent un de leurs Députez à S. A. R. pour se plaindre du procedé de son Ministre; mais ce Député ayant été pris par les Hussards de Mr. de Savoye, fut cruellement assassiné, sans respecter son caractere, ni le sacré droit des Gens. Cette action noire & insoutenable, donna lieu à ces Cantons, de s'assembler extraordinairement sur la fin du mois d'Août, mais je n'ai pas encore appris, quelles ont été leurs résolutions.

*Mouvements pour  
empêcher la  
ratification  
du Capitulat de Mi-  
lan.*

II. Le renouvellement du Capitulat de Milan, qui fut signé à Lucerne le 13. Decembre 1705. entre les Cantons Catholiques & le Roi d'Espagne Philippe V. † a fait assez de bruit dans l'Europe, pour nous engager de remarquer ici, quelle en a été l'issüë. On a vü dans les mois précédens, les mouvemens que se sont donnés les Ministres des Princes Alliez, & principalement ceux de l'Empereur, d'Angleterre & de Savoye pour empêcher la ratification de ce Traité; on a vü même que les Cantons

Pro.

\* Voyez Septembre page 171.

† Voyez Tome IV. de cet ouvrage page 104. 242. 333. & 413.

Protestans, du moins ceux de Berne & de Zurich, ont été sur le point de se broüiller à cette occasion, avec les Catholiques, incitez par quelques esprits jaloux de la tranquillité du Corps Helvetique.

Toutes ces intrigues, jointes au labyrinthe des affaires d'Espagne, à la revolution des Pais-Bas, & à la marche hardie & inopinée du Prince Eugene en Italie, parurent aux Politiques, de puissans obstacles pour conduire ce Traité dans sa dernière perfection, principalement la Cour d'Espagne, étant peu en état de payer les sommes nouvellement promises, & les arrerages considérables que le feu Roi Charles II. devoit aux Suisses lors qu'il est mort. Toutes ces difficultez, dis-je, paroissent favorables à la Maison d'Autriche; mais les Suisses voulans donner des marques de leur fermeté, & de la louïable coûtume qu'ils ont d'observer religieusement & inviolablement leurs anciens Traitez, ont rejettez toutes les offres qu'on leur a faites pour les engager à y manquer, & ont méprisé avec beaucoup de fierté, les menaces des Ministres de l'Empereur, persuadez qu'elles seront sans effet.

Le 12. du mois d'Août 1706. on mit la dernière main à ce fameux Traité; on fit l'échange des ratifications, & l'on jura au pied des Autels dans la Ville de Lucerne, l'observation de cet ancien Capitulat qu'on n'a fait que renouveler. Les Cantons Alliez d'Espagne, s'étoient assemblez en Diette pour cette solemnité; le Marquis de Baretti Landi, Conseiller du Conseil secret du Roi Philippe, & son Ambassadeur en Suisse, s'étant rendu à Lucerne, fit à l'Assemblée

un discours Italien, autant éloquent que pathétique, dont voici la traduction.

ILLUSTRES ET PUISSANS SEIGNEURS,

*Discours de  
l'Ambassa-  
deur d'Espa-  
gne.*

**L**A solemnité de ce jour, semblera peut-être nouvelle, & cette nouveauté paroîtra sans doute odieuse à ceux qui regardent avec des yeux jaloux, l'illustre Assemblée de ces celebres Senateurs, réünis pour ratifier avec pompe, dans cette Ville, un Traité fait avec tant d'équité: mais ceux qui l'envisageront naturellement & avec un cœur soumis aux loix de la raison & de l'honneur, n'ignorant pas, qu'au mois de Decembre dernier, l'ancien & fameux Capitulat de Milan, fut renouvelé & signé dans ce même lieu. Ceux là, dis-je, ne distingueront pas ce jour heureux, dans lequel nous celebrons & renouvelons une alliance, du jour auquel cette même alliance fut stipulée.

Rien n'est sans doute plus important, ni plus respectable, que l'Acte du serment, par lequel nous devons aller de concert, moi de la part du Roi Catholique mon Maître, & vous de celle de vos Louïables Républiques, engager Dieu, au pied de ses Autels, la foi d'un Traité, également sacré & inviolable à Sa Majesté & à vous; cette sincerité commune, ne me permet pas de donner à une action si serieuse & si sainte, le nom vuide de *pure ceremonie*.

Abandonnons cet usage trop commun, à des précautions que la méfiance & les soupçons inspirent aux Princes & aux Etats, qui ne semblent se lier que dans le dessein de briser au plutôt leurs chaînes; qui ne font entre eux  
des

des Societez, que pour suspendre par des Treves de peu de durée, leur haine mutuelle; & qui ne font des alliances, que pour faire éclater leur fourbe & leurs desseins violens, par des infractions impreveuës. \* Abandonnons, dis-je, cette noire politique, à ces Cabinets artificieux, qui ne sçavent ce que c'est que d'accorder les interêts de la Religion, avec les interêts de l'Etat: à ceux enfin, *qui in ore suo pacem loquuntur, & in corde suo ponunt insidias*; nulle précaution n'est nécessaire, pour l'assurance d'un Traité, qui a pour caution la foi d'un Monarque, en qui brille l'union des vertus les plus rares, & celle de vos Républiques; qui de tous tems se sont distinguées par cette fidélité inviolable, qui leur a mérité l'affection & la confiance de leurs Alliez.

Avec quelle joye S. M. ne reçût-elle pas le premier avis du renouvellement de la Confédération? & avec quel plaisir son ame véritablement Royale, ne lui donna-t'elle pas son approbation? tandis que le feu de la guerre est allumé de toutes parts, & que des Puissances ennemies disputent injustement le Trône à un Roi légitime; tandis que sous le faux prétexte de la querelle de la Maison d'Autriche, elles conspirent pour partager entr'elles l'Empire & les richesses des deux Mers; tandis qu'elles s'efforcent de démembrer le Royaume d'Espagne, & d'en usurper cette portion que leur avidité se propose; tandis que les Princes de l'Empire

S 2

le

\* *Mr. Baretti Landi, apostrophe sans doute, les Puissances, qui après avoir reconnu Philippe V. pour Roi d'Espagne, se sont liguez pour lui ôter sa Couronne. Les Anglois, les Hollandais, le Duc de Savoie, & le Roi de Portugal, sont de ce nombre.*

se font aveuglement la guerre à eux-mêmes, & qu'affoiblissant leurs Etats, par la perte ou l'éloignement de leurs meilleures troupes, ils ne buttent qu'à agrandir celui qui ne doit plus être considéré simplement comme leur Chef, mais comme leur Maître.

*Sisquis trahunt longam Corda inconsulta  
Carthenam.*

Imaginez-vous, si vous le pouvez, ô Illustres & Puissans Seigneurs, l'obligation & la reconnoissance que vous avez gravées, dans le cœur de Sa M. par ce discernement parfait, qui vous a fait connoître la justice de sa cause, & par cette fermeté inébranlable, qui vous a attachés aux intérêts de sa Couronne, à l'exemple de vos ayeuls, les anciens & fideles Alliez.

Que le serment, que nous sommes sur le point de faire au pied des sacrez Autels, soit donc moins une promesse nouvelle de maintenir nôtre alliance, qu'un renouvellement de nôtre joye reciproque, & une action de grace à Dieu, de ce qu'elle est si solidement établie!

Cependant je m'aperçois, Illustres & Puissans Seigneurs, de l'impatience que nous avons vous & moi, de consommer enfin l'ouvrage dont nous sommes chargez. Puis donc que le lien du serment a paru necessaire à tous les Etats & à toutes les Nations dans les Traitez, pour s'assurer de la foi des hommes, (quoi qu'entre nous cette loi doive avoir moins de force que celle de l'honneur,) allons-nous y soumettre, suivant la loüable coûtume de nos Ancêtres.

Où, courons dans ce dessein, au pied des  
saints

*des Princes &c.* Octobre 1706. 251  
saints Autels ; & soit que la necessité, l'usage, l'établissement, ou la ceremonie nous y appellent, puisque mon Roi & vos Républiques, doivent se jurer une fidelité constante & reciproque : que ce jurement solennel, se fasse avec verité, justice & jugement, qui, comme vous savez, sont dans la Morale, trois conditions necessaires pour rendre un serment parfait. Loin d'ici les restrictions mentales, loin d'ici les conditions tacites, loin d'ici les équivoques qui peuvent alterer la droiture de nos esprits, ou la sincerité de nos cœurs ! Que nôtre serment soit absolu, plein & sans reserve ! Faisons-le en presence de Dieu, & en le prononçant, souvenons-nous que ce Tout-puissant lui-même, ne peut nous absoudre, parce qu'étant prêté en sa presence, il ne peut se dementir soi même, ni rebuter le respect profond, & le culte religieux de ceux qui l'invoquent.

Oh ! quelle tranquillité d'esprit, quel bonheur & quelle reputation, n'apportent pas aux Puissances confederées les Traitez faits & ratifiez en cette maniere ! Vous l'éprouverez bientôt, Illustres & Puissans Seigneurs, & vôtre zele se sentira en quelque sorte recompensé par les éloges de S. M. & par les applaudissemens de la plus grande, de la plus saine, & de la plus noble partie de ses Royaumes & de ses Vassaux. Que dis-je ? les Puissances ennemies elles mêmes malgré les efforts qu'elles font en vain, pour ruiner nôtre alliance, lui donneront une approbation secrette, & ne pouvant refuser à la justice & à la verité l'hommage qui leur est dû, elles admireront & loueront la fermeté avec laquelle vous l'aurez conclüë ; les actions pleines de justice & d'honneur, ayant cela de

propre qu'elles sont estimées de ceux même qui les combattent.

Je me conjoûis avec les Loiables Cantons nos Confederés, de cette sagesse qui est pour eux une source de tant de gloire. Je me conjoûis avec vous, Illustres & Puissans Seigneurs, en qui un esprit très-relevé & une capacité très-vaste, ont mérité l'honneur de représenter dans un jour d'éclat, vos Puissantes Républiques. Faisant auprès de vous la fonction d'Ambassadeur du Roi mon Maître, & me flattant par une secrète complaisance, d'avoir contribué à ce Traité fameux, je me vis sur le point de vous conjurer de souffrir que je jetasse sur mon bonheur un regard favorable; mais je reconnois aujourd'hui que l'ouvrage de cette alliance toute auguste, est moins l'effort de mon esprit, que le chef d'œuvre de votre suffisance; & si l'amour propre me surprit alors, j'en condamne à présent l'artifice, & vous rends toute la justice qui vous est dûe.

Mais plutôt Magnifiques Seigneurs, rapportons tout à Dieu, puisque c'est lui qui inspire & couronne les plus glorieux desseins, & sans plus tarder, procedons au serment que sa Divine presence doit autoriser, & rendre inviolable. Philippe V. mon Maître, vous jurera le renouvellement du Capitular de Milan; & pour mettre le sceau à un engagement reciproque, vous le jurerez à Philippe V.

Que l'odeur de l'encens & des parfums s'exalle donc par tout; qu'on n'entende plus que des hymnes chantez pour honorer la divine Providence, & la prier d'accorder un succès heureux à un Traité ratifié & comme con-

la-

sacré à la vûe de son sanctuaire ! c'est ce Traité , auquel des siècles revolus n'ont pû donner d'atteinte , & dont la durée autorise & justifie le fondement. Ce mutuel commerce, ces secours communs , & cette foi reciproque, de deux Puissances voisines, comme enchaînées par le lien sacré d'une amitié étroite, sont imprimés dans vos histoires & enregistrés dans vos Archives : de sorte qu'il semble que le Ciel l'approuvant visiblement, prononce en nôtre faveur ces paroles, qui sont pour nous d'un si favorable augure.

*Paribus cum legibus ambas  
Inviçtas Gentes aeterna in Fœdera mittam,*

Je suis Illustres & Puissans Seigneurs, vôtre très affectonné à vous servir. *Signé*, le Marquis BARETTI LANDI.

## ARTICLE V.

*Qui comprend ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

I. **A**Vant que les Mediateurs du Con- grez de Tirnau, partissent de Vienne pour s'en retourner chez eux, le Prince Ragotski leur écrivit une lettre fort obligeante, tant en son nom, qu'en celui de la Noblesse, & de la Nation de Hongrie; par laquelle, après les avoir remerciés des peines qu'ils ont prises, pour terminer la guerre de ce Pais-là, il leur represente en mêmetems, que Leurs Excellences sçavent mieux que personne, qu'il n'a pas tenu à lui, ni aux  
Hon-

*Le Prince  
Ragotski  
écrit aux  
Ministres  
Mediateurs.*

Hongrois, si la negociation n'a pas eu un succès plus heureux; puis qu'ils reduisirent leurs demandes, quoi que toutes très justes, à ce qui ne devoit point absolument leur être refusé, pour mettre leurs vies & leurs biens en sûreté. Ce Prince ajoûte, que les Mediateurs n'ignorent pas, que la Cour Imperiale avoit seule traversé ce Traité, par le conseil des parens & amis des deux Généraux de S. M. I. qui vouloient prolonger cette guerre, pour pouvoir profiter des dépouilles des Hongrois; mais qu'ils sçavoient bien les moyens de les empêcher d'exécuter leurs desseins. Il finit sa lettre par témoigner, qu'il croyoit ces Ministres assez équitables, pour lui rendre la justice qui lui étoit dûë, en assurant leurs Maîtres de sa reconnoissance & de son amitié, & que c'étoit à tort que la Cour Imperiale le faisoit l'Auteur d'une guerre, qu'il n'avoit commencé & ne soutenoit que par force.

*Les Impériaux mé-  
macent les  
Mécontents.*

II. Plusieurs avis d'Allemagne, & tous les Imprimez d'Hollande sur les matieres du tems, nous promettoient, qu'immédiatement après l'extirpation du tems de la suspension d'armes, *les Rebelles de Hongrie alloient être exterminés par le fer & le feu, l'Empereur ayant pris pour cela des mesures très-justes, & même mis à prix la tête du Prince Ragotski*: Sur des assurances si positives & si souvent réitérées, on s'attendoit de voir triompher les armes Imperiales en Hongrie; Cependant l'évenement n'a pas encore répondu à la fierté ni à la vanité de ces menaces, & il est à préfumer qu'elles ont été plutôt à la bouche ou au bout de la plume de quelques passionnez ou indiscrets, que dans  
l'esprit

*des Princes, &c.* Octobre 1706. 255

l'esprit de la Cour Imperiale, dont les lumieres, beaucoup plus étenduës, lui auroient fait tenir un tout autre langage.

En effet, les Mécontens, bien loin d'être *Les Mé-* accablés, ont donné depuis peu des marques, *contens bas-* que leur parti n'étoit pas abbatu, & qu'il pou- *sent les Im-* voit encore faire de la peine à ceux qui s'op- *periaux.* posoient au rétablissement de leurs anciënes Loix & Privileges. Le 13. du mois d'Août, ils forcerent les Lignes de la Morave, gardées & deffenduës par le Général Oskai, & firent une course en Autriche, où ils enleverent beaucoup de butin. Le 18. du même mois, le Général Guy de Staremborg, qui veilloit à la seureté des Lignes d'Oedembourg, eut la mortification de les voir forcées, en divers endroits, par les Généraux Anthoine & Daniel Esterhafi & autres Commandans Hongrois, qui passerent au fil de l'épée, ou firent prisonniers 7. à 800. hommes, du nombre de ceux qui les défendoient, les autres ayans pris la fuite : les Mécontens pillerent & brûlerent ensuite plus de 30. Villages, & s'en retournerent vers Nchusel, avec un riche butin. On prétend qu'ils ont plus de 80. mille hommes sous les armes en differens Corps. Le Bassa de Temeswar, qui est Hongrois de Nation, a fait assûrer ses compatriotes de son inclination à les servir, & leur en a déjà fait ressentir des effets, en leur fournissant des munitions de bouche & de guerre. La Cour Imperiale est resoluë de s'en plaindre à la Porte, pour voir si elle défavoüera ce Bassa.

III. Peu de jours après, on eut avis à Vien- *Le Prince* ne, que le Prince Ragotski avoit pris d'af- *Ragotski* faut la basse Ville de Gran, que d'autres *prend d'af-* con-

*Saut Strigo-  
nie ou Gran.*

connoissent sous le nom de Strigonie, ayant passé au fil de l'épée tout ce qui s'étoit trouvé les armes à la main, & le reste ayant été fait prisonniers de guerre, si l'on excepte ce qui put se retirer dans la Ville haute & dans le Château. Cette Ville est située dans la basse Hongrie sur le Danube au dessus de Bude, à environ 7. lieues de Comore & de l'Isle de Schut; il y a de l'autre côté de ce fleuve, une Forteresse nommée Barkan, qui couvre & assure le Pont de Gran, les Mécontents l'ont aussi assiégée, & comptent de s'en rendre bientôt les maîtres par les mesures qu'ils ont prises, pour empêcher les Impériaux d'y jeter aucun secours.

*Descrip-  
tion de Gran  
ou Strigonie.*

La Ville de Gran s'est souvent ressentie des différentes revolutions de la Hongrie; Soliman II. s'en rendit maître en 1543. l'Archiduc Mathias l'assiéga avec cinquante mille hommes trente-un ans après, je veux dire en 1574. & fut contraint d'en lever le siege. Le Comte de Mansfeldt, commandant une nombreuse Armée Imperiale, tenta de nouveau cette entreprise en 1595. & comme il perdit la vie devant cette Place, l'Archiduc Mathias y alla en personne, & enleva cette Place d'entre les mains des Infideles; Mahomet III. la reprit en 1606. & les Turcs la garderent jusqu'en 1683. sur lesquels les Impériaux la reprirent, après avoir gagné sur eux la fameuse Bataille de Barcan, où le Roi de Pologne Sobieski, & le Prince Jaques son fils, (qui est aujourd'hui prisonnier en Saxe) manquerent de perdre la vie. Les Mahometans vouans la reprendre, en formerent le siege en 1685. mais Charles V. Duc de Lorraine, le Heros de son ficie, & le  
fleau

*Ses diffé-  
rens sieges.*

*des Princes &c.* Octobre 1706. 257

seau des Infideles, secondé par l'Electeur de Baviere, & l'un & l'autre accompagnés des Princes de Conty, de la Roche-Sur-Yon, de Commercy, & de quelques autres volontaires François, ayans battu l'Armée Turque, l'obligea de lever honteusement le siege.

IV. Le 5. du mois d'Août, le feu du Ciel étant tombé sur le Château de Hartemberg dans le Tirol, où l'on avoit amassé plus de 800. milliers de poudre, & autres munitions, destinées pour la guerre d'Italie, le feu se communiqua aux Magazins, & fit un desordre si épouvantable, qu'outre les maisons qui en furent brûlées & écrasées, on vit des pierres d'une prodigieuse grosseur qui furent portées par la violence de la poudre, jusques à un grand quart de lieuë de cet endroit-là.

*Magazin  
dans le Ti-  
role reduit  
en cendres.*

V. Quoique l'Empereur eût dû s'attendre à un mauvais succès de sa recommandation au sujet de l'élection d'un Evêque de Munster, ayant à combattre la bourse opulente des Hollandois, Sa M. I. n'a pas laissé de marquer sa surprise, à l'égard du mépris que les Capitulaires ont fait de sa recommandation, & du Bref que le Pape avoit envoyé au Chapitre de Munster, pour différer cette election jusques au 30. Septembre.

*Election de  
l'Evêque de  
Munster.*

Ces Chanoines convoquerent leur Chapitre le 21. du mois d'Août pour examiner le Bref du Saint Pere, & il fut conclu à la pluralité des voix, que de pareilles prolongations alloient directement contre leurs Statuts, leurs Loix, leurs Privileges; de sorte qu'on résolut de proceder à l'élection de leur Evêque le 30. du même mois, qui étoit

étoit le jour fixé par le premier Bref du Pape, en vertu duquel on avoit différé l'élection qui devoit se faire le 30. Juillet.

Le Comte d'Eck, Envoyé de l'Empereur près de ce Chapitre, & Mr. l'Evêque d'Onabrugh, ( qui s'étoit rendu à Munster, pour appuyer par sa présence, les sollicitations que l'Empereur faisoit faire en sa faveur, & les bonnes intentions de ceux qui étoient résolus de lui donner leurs voix, ) s'efforcèrent l'un & l'autre de persuader à ceux qui étoient devoüez à la brigue Hollandoise, que le Pape & l'Empereur seroient injustement indignez, si l'on ne deseroit pas au Bref de Sa Sainteté : mais leurs remontrances ayant été inutiles, & le jour de la convocation étant arrivé, le Chapitre s'assembla, & la Messe du St. Esprit chantée aux dépens des Hollandois, on élut & proclama l'Evêque de Paterborn, nonobstant la protestation des Capitulaires du parti de Mr. l'Evêque d'Onabrugh, qui se retirèrent, lors qu'ils virent que le parti opposé l'emportoit par la pluralité des voix.

Ceux qui sont desintereffez dans cette affaire, disent que cette election a été faite contre les formes, & même d'une maniere violente, par une partie des Capitulaires, qui avoient vendu leurs voix à une Puissance Calviniste. Ceux-ci alleguent que l'argent comptant a toujours été ami de toute sorte de Religions, qu'il n'a jamais été déclaré sujet à la jurisdiction de l'inquisition; que cependant on fait tort à leur probité si l'on croit que cet argent leur ait fait faire quelque chose contre leur honneur, & le devoir de leurs consciences; & qu'enfin ils  
Içau-

ſçauront bien s'en laver, s'ils ſont citez devant des Juges competans pour examiner leur conduite; mais qu'ils prétendent de n'en être comptables qu'à Dieu ſeul. J'ai cependant de la peine à croire, que ce ne ſoit pas là la ſource d'un Procès, que la Cour de Rome décidera; & ſi cela eſt, je ne voudrois pas être du nombre des parieurs pour l'Evêque de Paterborn; principalement s'il eſt vrai comme quelques lettres particulières l'ont marqué, que les Chanoines oppoſans devoient ſ'asſembler le 30. Septembre, pour proceder à une nouvelle élection, qui probablement ſera en faveur de Mr. l'Evêque d'Oſnabrugh.

Au reſte les Evêchez de Munſter & de Paterborn, furent fondez par l'Empereur Charlemagne en 794. Celui d'Oſnabrugh eſt un peu plus ancien, puis que le même Empereur le fonda en 780. ils ſont tous les trois ſituez dans la Weſtphalie. J'ai deux remarques historiques à faire à l'égard de Munſter; ſa Capitale, (qui eſt Ville Imperiale & Anſiaticque, & qui a donné ou pris ſon nom de la Province de Munſter,) ſ'eſt renduë recommandable dans les deux derniers ſiecles. En 1535. Jean de Leide, Chef de la Secte des Anabaptiſtes ( qui ſe diſoit Roi d'Iſraël) fut pris dans cette Ville-là; on le déchira avec des tenailles ardentes, ſon corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la Tour de St. Lambert, où il demeura expoſé juſqu'à ce que le tems, qui vient à bout de tout, l'eut reduit en pouſſiere. L'autre remarque, c'eſt qu'en 1648. la Ville de Munſter fut le lieu où les Princes de l'Europe ſignerent la Paix qui porte  
le

*Remarques  
historiques  
ſur la Ville  
de Munſter.*

le nom de Munster, & où, pour la première fois, la République d'Hollande fut reconnu un Etat Souverain par l'Espagne, & par la Maison d'Autriche. Nous pourrions encore remarquer, que dans la guerre d'Hollande, de 1672. qui mit cette République à deux doigts de sa ruine, l'Evêque de Munster y eut si bonne part, que depuis ce tems là toutes les fois que ce Siege Episcopal est venu à vaquer, les Hollandois n'ont rien oublié pour y faire monter un Prelat devoié à leurs interêts. Les habiles Ministres ne devoient pas ignorer cette circonstance, & la sachant, ne doivent pas la mépriser.

*Mouvement  
des Armées  
sur le Rhin.*

VI. Nous venons d'apprendre, qu'un Corps de l'Armée Imperiale, ayant passé le Rhin, veut introduire un Convoi dans Landau; & que Mr. le Maréchal de Villars avoit fait mettre en mouvement sa petite Armée: nous verrons bientôt si cela ne produira pas quelque choc de ce côté-là.

## ARTICLE VI.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE & Pais du NORD depuis le mois dernier.*

*Archevêché  
de Gnesne  
menacé, &  
pourquoi.*

I. **N**ous avons remarqué ailleurs \* que les deux Rois de Pologne, avoient nommé deux sujets pour remplir la primatie de Pologne, attachée à l'Archevêché de Gnesne: le Pape a donné des Bulles de ce premier Benefice du Royaume, à l'Evêque de Cujavie, nommé par le Roi Auguste, &

\* Voyez *Tome III. page 418. & Tome IV. p. 55.*

& rejezté la nomination du Roi Stanislas, en faveur de l'Evêque de Leopold. Il eût été à souhaiter pour la tranquillité de la Ville & du Diocèse de Gnesne, & pour la gloire & l'autorité du St. Siege, que Sa Sainteté eût laissé vaguer ce Benefice encore quelque tems, & qu'elle se fût contentée d'y commettre un Grand Vicairé par *interim*: car le Roi de Suede, qui ne perd point d'occasion pour se vanger du Roi Auguste, & le faire repentir de lui avoir, de gayeté de cœur, déclaré la guerre, lors qu'à peine Sa Majesté Suedoise, avoit séché les larmes que la mort du Roi son pere lui avoit fait verser; ce jeune Heros, dis-je, a écrit au Chapitre de Gnesne, pour lui deffendre de reconnoître l'Archevêque nommé par le Roi Auguste, qui, dit il, étoit déchu du droit d'y nommer, de même que de la Couronne; il ordonne en même tems de reconnoître l'Evêque de Leopold, nommé par le Roi Stanislas, & de le laisser jouir des revenus de l'Archevêché, ou qu'autrement il feroit ravager les terres appartenantes au Chapitre, & celles des Chanoines. Les voilà donc réduits dans la nécessité de desobéir au Pape, ou de voir saccager leurs biens; & tout cela, s'il est permis de le dire, par un peu trop de précipitation de la Cour de Rome, qui dans cette occasion a manqué à sa Politique.

II. Les mouvemens des Rois de Suede & Stanislas, dans diverses Provinces du Royaume, n'avoient pour but que de faire déclarer les Palatinats en faveur du nouveau Roi, & y ayant réussi, leurs Armées retournerent sur la Vistule, pendant que celle

*Palatinats  
déclarez  
pour Stanis-  
las.*

celle du Roi Auguste s'étoit avancé vers la Lithuanie; l'une & l'autre de ces Armées, ont continué de ravager les terres des Seigneurs Polonois, engagez dans l'un ou l'autre parti.

*La Saxe menacée d'une irruption.* III. Il semble qu'on veut transplanter les fureurs de la guerre dans l'Electorat de Saxe; du moins est-il certain, qu'un Corps d'environ vingt mille hommes, s'étant avancé vers l'Oder, sur la frontiere de Lusace, ayant le Roi Stanislas à leur tête, a jetté l'allarme dans tout le País hereditaire du Roi Auguste: l'épouvante augmenta,

*Les Princes Sobieski sont transferez.* lors que par ordre de la Regence, on transporta les Archives, au Château de Koningstein, & qu'on y transféra les infortunés Princes Jaques & Constantin Sobieski, qui depuis près de trois ans furent arrêtez prisonniers, contre le droit des gens, par l'ordre du Roi Auguste, sur les terres de l'Empereur.

*Les Saxons se refuzient dans les Etats du Roi de Prusse.* Cette consternation a été si générale, que la Noblesse, les Marchands & les principaux Bourgeois de Dresden, de Leipfich, & des autres Villes de Saxe, ont refugié leurs effets & leurs personnes, dans les Etats du Roi de Prusse, ne se croyant pas en sûreté dans leur propre Patrie, en cas d'irruption. L'Epouse du Roi Auguste & le Prince Electoral son fils, étoient même sur leur départ, pour aller chercher un azile à Nuremberg. Cependant comme plusieurs Princes voisins de la Saxe (craignant les suites d'une guerre sur leurs frontieres,) ont député au Roi de Suede, pour le prier de ne pas penetrer dans les Provinces dépendantes de l'Empire, bien des gens croyent que

*des Princes &c.* Octobre 1706. 263

Sa Majesté Suédoise, si elle veut que cette menace ait son effet n'y enverra d'abord aucunes de ses Troupes, & qu'elle laissera seulement agir le Roi Stanislas, avec un Corps de Polonois, qui offriront de sortir du País de Saxe, dès que les Saxons auront évacué la Pologne.

IV. Il ne faut pas douter que si l'on faisoit presentement une irruption en Saxe, elle n'eût de fâcheuses suites pour le Roi Auguste, principalement dans un tems, où l'on vient de faire une infinité de Mécontens, par le grand nombre de gens qu'on y a maltraité depuis la Bataille de Frawstadt; car sur la fin d'Août, & le commencement de Septembre, on a décapité ou pendu plus de 300. personnes à Dresden, à Meissen & à Leipfich, outre prés de 500. autres qui furent passées par les baguettes, avec tant de rigueur, que quelques-uns sont morts des meurtrissures: on les avoit accusez ou convaincus de lâcheté dans la Bataille de Frawstadt, dont nous avons parlé dans un de nos Journaux. \* Ces châtimens trop universels, ont toujours de fâcheuses suites pour ceux qui les autorisent, quelques justes qu'ils paroissent aux Souverains; car on ne sauroit s'empêcher d'enveloper plusieurs innocens parmi les coupables, principalement dans une déroute telle que fut celle de cette journée.

*Rude châ-  
timent exer-  
cé contre les  
Saxons.*

V. On ne s'est pas aperçû que le Czard de Moscovie se soit fort empressé de venir au secours du Roi Auguste; au contraire il paroît que ces deux Princes n'agissent pas tout-à-fait en bons Confederez. Car le Roi

*Le Roi Au-  
guste se  
broüille  
avec le  
Czard de  
Moscovie.*

T

Auguste

\* Voyez Tome IV. page 277.

Auguste tenant toujours le Général Paikul prisonnier, ( contre le respect dû à la Majesté du Grand Duc, puisque ce Général étoit son Ministre à la Cour de Saxe, ) on assure que Sa M. Czarienne, avoit fait arrêter à Moscow le Général Major Arenstet, qui y résidoit de la part du Roi Auguste, afin d'y rester en ôtage jusques à ce que Mr. Paikul ait été mis en liberté. On m'avoüera que les Souverains se broüillent souvent pour de moindres sujets.

## ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE depuis le mois dernier.*

*Départ de  
la Flotte.*

**Q**UOIQUE la Flotte d'Angleterre & de Hollande, ( qui depuis quelques mois fait l'attention de toute l'Europe ) eût fait voile de Portsmouth & de Spithead le 15. du mois d'Août, les vents contraires l'obligent de relâcher à l'Isle de With le 16. du même mois; elle se mit en Mer le 19. le 22. elle fut encore repoussée sur la côte, où il falut débarquer à l'Isle de With beaucoup de chevaux & plusieurs hommes, que la tempête avoit mis hors d'état de servir; elle fit plusieurs autres tentatives pour sortir de la Manche; mais le premier Septembre elle étoit encore à Torbay, retenuë par les vents contraires, & ce sont là les dernières nouvelles qu'on en a reçû; cependant comme elle a eu le vent favorable depuis ce tems-là, on la croit presentement éloignée, sans qu'on puisse dire positive-

*des Princes &c.* Octobre 1706. 265  
tivement si elle va en France ou en Portugal.

Cette Flotte est composée de 17 Vaisseaux de guerre, 7. Brûlots, 18. Galiotes à Bombes, 12. Barques plates propres à une descente, & environ 150. Bâtimens Marchands ou de transport, sur lesquels il y a huit mille hommes de débarquement, un train d'Artillerie proportionné, avec des habits & des armes pour quelques mille hommes, que les Alliez prétendent de lever dans les Provinces où ils iront aborder.

II. L'on leve en Angleterre cinq nouveaux Regimens avec assez de difficulté, *Levée de gens par force.* puisqu'on est obligé d'emprisonner tous ceux qui paroissent propres à porter les armes; & comme le prétexte d'être vagabonds autorise ces enlevemens forcez; ils ont produit du desordre dans les Provinces, où quelques Officiers ont été maltraitez.

III. Le Parlement d'Ecosse, qui devoit s'assembler le 23. Septembre, a été prorogé *Parlement d'Ecosse prorogé.* jusqu'au 3. Octobre, afin de donner le tems aux Ministres de la Reine de gagner les Députez qui doivent composer cette Assemblée, pour donner leur consentement à l'union des deux Royaumes, & au Reglement concernant la succession de la Couronne.

IV. Mr. Methwin, qui étoit Envoyé d'Angleterre à la Cour de Savoye, a ordre de passer en Portugal, pour remplir l'Emploi d'Ambassadeur qu'y occupoit feu son pere, & le Sr. Chetwin va prendre sa place en Savoye. *Ministres en Portugal & en Savoye.*

V. La Reine reçut dernièrement des lettres du Roi de Portugal & de l'Archiduc, qui l'informoient du mauvais train que prenoient les affaires d'Espagne par la fineté *L'Archiduc demande du secours.*

que les peuples de Castille, d'Andaloufie & d'autres Provinces témoignent pour le Roi Philippe; representant que sans un prompt secours il seroit difficile de s'y maintenir: mais que si Sa M. B. vouloit y envoyer incessamment quelques mille hommes, on pouvoit se flatter d'y faire de nouveaux progres. Ces lettres & celles que Milord Gallo-way a écrites à peu près sur le même ton, ont sans doute donné lieu au bruit qui s'est répandu à Londres, que la descente projetée en France, avoit été différée jusqu'à l'année prochaine, & que les Troupes qu'on y destinoit devoient passer en Espagne. Comme ce ne sont là que des bruits de Ville, je ne sçai si l'on y peut faire quelque fondement: cependant les précautions qu'on a prises pour la défense des Côtes de France, & la saison, qui est déjà fort avancée, semblent l'autoriser.

## A R T I C L E VIII.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en HOLLANDE & aux PAIS-BAS depuis le mois dernier.*

*Départ du Roi de Prusse, & mauvais succès de son voyage.*

**O**UOIQUE le Roi de Prusse ait fait un assez long séjour à la Haye, sa présence n'a rien opéré pour terminer l'affaire de ses prétentions à la succession de la Maison d'Orange; Madame la Princesse de Nassau, Gouvernante Douïairiere de Frise, a fait naître assez de difficultez, pour obliger la République Hollandoise, de mettre encore pour quelque tems, ces differens au crochet; il est à présûmer qu'on fera traîner

*des Princes &c.* Octobre 1706. 267  
 ner cette affaire jusqu'après la paix générale, & qu'alors Messieurs les Etats seront en état de rendre justice, sans aucun égard; mais dans l'occasion présente, il est de la politique & de l'intérêt des Alliez, de ne pas pénétrer trop à fond une affaire qui leur paroît litigieuse, car pour peu que la justice penchât du côté de la Princesse de Nassau, on sçait que cette Famille est assez acréditée en Hollande, pour lui faire esperer gain de cause; & comme les Plaideurs prétendent d'avoir toujours raison, il est à craindre qu'un Jugement peu favorable au Roi de Prusse, (quelqu'équitable qu'il parût à ceux qui le rendroient,) obligerait ce Prince à retirer de l'Armée des Alliez le grand nombre de troupes qu'il y entretient à ses dépens; & que tout au plus, il ne fourniroit que son contingent à l'Armée Imperiale.

II. Les Etats de Brabant s'aperçoivent, que ceux des Provinces-Unies veulent étendre leur autorité jusques dans leur Province; agissant de concert avec Milord Churchill Gouverneur de Bruxelles, ils passerent le onze Septembre le Bail pour la fourniture des fourages des Troupes qui doivent hiverner dans le Brabant & le long de la Meuse: Ces sortes de Baux avoient accoutumé d'être passés par les Etats de Brabant, conjointement avec les Intendants de la Province, & ceux qui parlent librement à Bruxelles, disent, que c'est là donner un soufflet à l'autorité de ces mêmes Etats, & à celle de l'Archiduc, qui depuis peu en a été reconnu Souverain: A parler serieusement, je ne crois pas que les Etats de

*Les Hol-  
 landois pas-  
 sent les  
 Baux en  
 Brabant.*

Brabant soient bien fondez à se plaindre; ils doivent se regarder comme des peuples vaincus par les armes des Hollandois & des Anglois, & par conséquent soumis aux Loix & aux volontez des vainqueurs.

*Ordonnan-  
ce contre les  
peuples de  
Païs Bas*

III On s'aperçoit tous les jours, qu'une partie des peuples des Païs Bas, n'ont été soumis qu'involontairement, & que même les caresses & les menaces des Alliez n'ont de rien servi à l'égard de quelques-uns, pour les amener au giron de la Maison d'Autriche. J'ai pour garant de cette verité, l'Ordonnance que Milord Churchill fit publier à Bruxelles & dans les Villes circonvoisines, le neuvième du mois d'Août, par laquelle il est enjoint à tous étrangers & naturels du Païs, qui ne voudront pas reconnaître Charles III. pour leur Souverain, d'abandonner le lieu de leur domicile, & de se retirer hors du Païs, dans trois jours, sous de rigoureuses peines. Il y eut un très-grand nombre de familles, qui jugeant que les hommes ne pouvoient pas les dispenser, d'un serment fait à Dieu, à l'égard de la fidelité qu'ils avoient jurée à Philippe V. se retirèrent à Mons, Namur, Charles-Roi & autres Places de la domination de ce Prince: Il y en eut aussi quantité, qui pour s'accommoder à une nécessité pressante, promirent tout ce qu'on voulut exiger d'eux, afin de se conserver la possession de leurs biens. Il ne nous appartient pas de juger de l'interieur de leurs intentions, le tems seul peut nous en convaincre,

*Combat  
prés de  
Templewe.*

IV. Pendant le siege de Menin, il y eut plusieurs rencontres entre les partis de l'Armée des Alliez & celle de France; la plus con-

considérable fut celle qui arriva entre Tournay & Lille le 16. du mois d'Août; Mr. de Marlborough ayant envoyé quinze cens chevaux au fourage, soutenus par six mille Fantassins, furent attaquez par le Chevalier du Rosel qui étoit sorti de Tournay avec le Regiment Royal - Piemont, trois cens Grenadiers, les Carabiniers, & trois Escadrons de Dragons, outre les Hussars. Le choc se donna près de Templewe; les Alliez y perdirent considérablement de monde, on leur prit cinq cens chevaux, quatre cens prisonniers, parmi lesquels se trouva le Brigadier Cadoghan.

Mr. de Marlborough averti du mouvement des François, partit du Camp d'Helchin, avec un Détachement de Cavalerie, & alla à toute bride pour soutenir les siens: Ils étoient déjà en déroute lors qu'il arriva; & comme son cheval avoit pris une pierre dans la fourchette, qui l'avoit extrêmement foulé & l'empêchoit de galopper, ce Général auroit été pris, si le Brigadier Cadoghan n'eût mit pied à terre pour lui donner le sien; ce qui causa la prise de ce dernier.

A peine Mr. de Marlborough fut de retour au Camp avec le débris de sa Troupe, qu'il envoya un Trompette à Mr. le Duc de Vendôme, pour le prier de lui renvoyer le Sr. Cadoghan, sous offre qu'il faisoit de lui renvoyer tel autre prisonnier François qu'il plairoit à S. A. de sorte que sur le moment même, cet Officier Anglois fut relâché sur sa parole.

V. La vigueur avec laquelle les Alliez foudroyent Menin, sembloit devoir les en rendre

*Prise de  
Menz.*

rendre maîtres, peu de jours après la tranchée ouverte; Car il y avoit 120. pieces de Canon & 60. Mortiers en batterie, servies avec beaucoup d'ordre & de vivacité; cependant cette petite Place qui fut investie le 22. de Juillet, & la tranchée ouverte le 4. Août, ne capitula que le 22. Août, & la Garnison en sortit le 25. au matin, pour être conduite à Douay.

Je n'entreprendrai pas de donner une liste exacte des morts & bleffez de part & d'autre pendant le siege, les avis des deux parts sont trop disproportionnez; ce dont on convient c'est que les Assiegez sont sortis au nombre de 4500. hommes outre les malades & bleffez qui sont restez dans la Place; & comme la Garnison n'étoit composée que de douze Bataillons & un Regiment de Dragons, dont nous avons donné les noms le mois dernier, \* il s'ensuit que les François n'y ont eu qu'environ 14. à 1500. hommes tuez ou bleffez.

A l'égard de la perte des assiegeans, sans s'arrêter au nombre de dix mille hommes que quelques-uns ont dit qu'ils avoient perdus devant cette Place, il est très-certain que cette conquête leur coûte considerablement; les avis venus de leur Armée pendant le siege ont convenu que les assiegez faisoient un feu terrible de leur Artillerie & de leur Mousqueterie; cela joint aux frequentes sorties que Mr. de Caramant faisoit faire avec assez de succès, ne laissent aucun doute que cela ne se faisoit pas sans carnage; tout ce qu'on peut conclure de ce recit, c'est que les assiegeans ont eu la gloire d'être

\* Voyez *Septembre pag. 202.*

d'être vainqueurs, & que les vaincus se font acquis celle de s'être bien défendus: Les conditions de la Capitulation honorable qu'on leur accorda, en font des marques éclatantes. Elle contient vingt-neuf articles, dont voici les principaux.

1. Que le 23. Août à neuf heures du matin, les Assiégez livreroient la porte de Bruges aux Assiégeans. *Sa Capitulation.*

2. Que la garnison sortiroit par la brèche le 25. à neuf heures du matin avec armes & bagages, tambour battant, Enseignes déployées, bâle en bouche, mèche allumée, & les autres marques d'honneur, pour être conduite à Douai.

3. Qu'elle meneroit quatre pièces de canon & deux mortiers, montez sur les affuts, avec des munitions pour tirer 20. coups chaque pièce.

4. Que chaque Soldat ou Dragon aura aussi des munitions pour tirer 20. coups.

5. Qu'on leur fourniroit les chariots ou bateaux nécessaires pour le transport des bagages, & pour conduire l'Artillerie accordée.

6. Que les malades & blesez qui ne pourront pas suivre la garnison, resteront dans la Place, avec les Medecins, Apoticaire, Chirurgiens & Confesseurs, aux fraiz des Assiégez, jusqu'à leur entiere guerison; après laquelle on leur fournira les passeports & voitures nécessaires, pour se rendre en seureté dans la plus proche Place de la Domination de France.

7. Que les Ingenieurs, Commissaires, Tresoriers, leurs Commis & effets; même l'argent de la Caisse Militaire, suivront la garnison à Douai, avec la même seureté & facilité, que les Officiers des troupes.

8. Que ceux qui ne seront pas en état de payer comptant les dettes contractées avec les habitans, pourront également sortir, en donnant caution pour ce qu'ils doivent.

9. Qu'il y aura huit chariots couverts, sans pouvoir être visités.

10. Que les prisonniers faits de part & d'autre pendant le siege, seront relâchez & mis en liberté sans rançon.

11. Qu'on laissera passer librement les chevaux pris sur les Assiegeans, ou achetez de leurs deserteurs.

12. Qu'on ne pourra demander aucune indemnité, contre les Officiers François pour les moulins & autres édifices brûlez, détruits, ou endommagez avant ou pendant le siege.

13. Que la Garnison pourra emporter des vivres pour quatre jours de marche, & qu'elle sera escortée à Doüai en toute seureté, par 200. Chevaux tant seulement.

14. Que les habitans qui voudront suivre la Garnison, ou se retirer dans quelque Place de la Domination Françoisise, pourront le faire librement, avec leurs familles & leurs effets, pourvû que ce soit dans un mois, à compter du jour de la Capitulation.

15. Que les privilèges & les immunités des Bourgeois leur seront conservés, de même que le libre exercice de la Religion Catholique.

16. Que tous les Articles de cette Capitulation (*les autres sont de peu de consequence*) seront exécutez de bonne foi, sans être sujets à aucune interprétation ou équivoque.

Fait au Camp devant Menin le 22. Août 1706 Signé. E. W. SALISCH, CARAMANT, LESTENDART, M. DE BULLY.

Ce sont les Etats Généraux, qui ont nommé le Sr. de van Welderen, beaufrere du Sr. de Gueldermalsen, l'un de leurs Députés à l'armée, pour être Gouverneur de Menin; & comme sa Commission a été passée sous le Grand Sceau de la Republique aussi bien que celle du Général Fagel, pour le Gouvernement d'Ostende, on peut juger si ces conquêtes ont été faites en vûe de les remettre à l'Archiduc, ou pour le compte des Anglois; aussi n'y a-t'on mis que des troupes Hollandoises en garnison, au nombre de cinq Bataillons.

*Nouveau  
Gouverneur  
de Menin.*

VI. Le 26. du mois d'Août, Milord Marlborough détacha six Bataillons de son Armée, pour aller joindre les autres troupes commandées pour faire le siege de Dendermonde. Il y avoit plus de deux mois que cette Place étoit bloquée; & comme on fut averti par quelques déserteurs que les vivres y étoient fort rares, & que la maladie avoit beaucoup affoibli la garnison, on ne voulut pas laisser à l'Officier qui commandoit au blocus, la gloire d'avoir réduit cette Place, qui dans peu de jours devoit tomber d'elle même; Le Sr. Churchill, frere de Milord Marlborough, a eu l'honneur de cette expedition, s'étant rendu devant Dendermonde, il la fit assieger dans les formes, & la tranchée fut ouverte le 31. Août: Ce siege ne fut pas de longue durée, quoique cependant il auroit pû se défendre encore plusieurs jours sans une mauvaise harmonie qui regnoit entre les Troupes de France & d'Espagne: ce qui les obligea de battre la chamade: Mr. de Churchill en fut averti,

*Siege &  
prise de Den-  
dermonde.*

&

& ce fut ce qui le rendit fier dans les conditions de la Capitulation, & l'obligea d'imposer la loi qu'il voulut à cette garnison; car ayant demandé à capituler le 5. Septembre, il y eut bien des contestations avant d'en venir à bout; cependant on convint ce jour-là, que le 7. du même mois la Garnison sortiroit l'épée au côté, pour être conduite prisonnière de guerre en Hollande, laissant aux Officiers & Soldats tous leurs équipages & bagages: l'on livra aux Assiegeans la porte de Malines dès le 5. de ce mois-là. La garnison auroit obtenu infailliblement des conditions plus honorables, n'eût été les raisons que nous venons d'alléguer.

*Dessain de  
Mr. Marlbo-  
rough sur  
Ath.*

VI. Quelques considérables que soient les progrès des Alliez en Brabant, il y a apparence que Milord Marlborough ne s'en tiendra pas-là, & qu'il voudra terminer la Campagne par quelque nouveau siège. Ath, paroît la Place la plus menacée, parce qu'elle est aux Alliez, d'une extrême conséquence pour couvrir Bruxelles, & pour assurer les quartiers d'hiver que les Anglois & les Hollandois veulent faire prendre à leurs troupes. Les victoires de Mr. Marlborough ne rendent pas meilleure la condition des peuples des Païs-bas, puisqu'ils sont obligés de fournir à la subsistance de ce grand nombre de troupes étrangères qui sont dans leur Païs, & de payer de grosses contributions aux François pour se garantir des ravages des garnisons des Places fortes qui sont sur leur frontiere: C'est cette triste condition qui a fait appliquer à Milord Marlborough, ces 4. Vers, quoique faits pour une autre occasion.

*des Princes &c. Octobre 1706. 275*  
*Je ſçai qu'en triomphant les Etat s'affoibliſ-*  
*ſent,*

*Marlborough eſt Vainqueur & les peuples*  
*gemiffent.*

*Dans le rapide cours de ſes vaſtes projets,*  
*La gloire dont il brille, accable des Sujets.*

VII. L'Armée des Alliez ayant campé *Mouve-*  
près de deux mois à Helchin, paſſa l'Eſcaut, *ment des Ar-*  
& alla camper à Avelines, entre Tournay *mées en*  
& Ath. Celle des deux Couronnes qui avoit *Flandres.*  
été aſſemblée derriere la Deule, décampa  
auſſi à la mi-Septembre, & fut ſe poſter près  
de Leuze.

VIII. Les Députez des Provinces de Bra- *Provinces*  
bant, de Limbourg & de Gueldre, ont ſigné *ſoumiſes aux*  
avec ceux de France un Traité, qui regle *Contribu-*  
les Contributions que ces trois Provinces *tions des*  
doivent payer aux François, pour ſe garan- *François.*  
tir des courſes de leurs partis, qui interrom-  
poient le commerce, & inquietoient beau-  
coup les peuples de ce Païs-là: Ces Contri-  
butions, ſuivant la ſuputation qu'on en a  
faite, vont beaucoup au delà de l'équivalent  
de celles que les Alliez tirent de la frontiere  
Françoïſe: Je ne ſçai ſi cette compenſation  
regarde le particulier.

## ARTICLE IX.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature*  
*& autres remarques curieufes.*

O N a imprimé à la Haye chez Meyn- *Demandes*  
der Wytwere, une Traduction en *des Mécon-*  
Fran- *tens.*

François, des demandes que les Mécontents de Hongrie mirent entre les mains des Ministres Mediateurs à Tirnav, avec les réponses que l'Empereur y fit faire: si ces pièces ont été traduites sur l'Original, & qu'on les ait données au public dans toute leur pureté, elles doivent être curieuses: comme je ne les ai pas encore vûs, je ne saurois en dire davantage aujourd'hui.

*Oeuvres  
de St. Evre-  
mont.*

II. Il paroît depuis quelques mois chez Pierre Mortier, Libraire à Amsterdam, une nouvelle Edition des *Oeuvres mêlées de Mr. de St. Evremont*, en cinq Volumes; on en a retranché toutes les pièces qu'on prétend n'être pas de l'Auteur, & on y en a ajouté d'autres autant utiles que divertissantes, qui n'avoient paru qu'en manuscrit entre les mains de quelques particuliers, & qui même n'avoient vû le jour qu'en Angleterre.

Comme parmi les pièces retranchées, il y en avoit quelques-unes de fort curieuses & intéressantes, & où Mr. de St. Evremont avoit beaucoup de part, le même Libraire les a données au public en deux Tomes séparés, sous ce titre *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à Mr. de St. Evremont, avec plusieurs autres Ouvrages rares ou nouveaux*. On a mis à la tête de ce Recueil la vie de Mr. de St. Evremont, très-bien écrite, qui renferme des particularitez fort remarquables, & dignes de la lecture des Curieux.

*Examen  
sur la des-  
cente en  
France.*

III. On a imprimé en Angleterre une petite Brochure, qui a pour titre, *Examen de l'entreprise de faire une descente en France*; on attribue cet Ouvrage à un Anglois, Officier d'un des Vaisseaux de guerre, aussi l'a-t'on arrêté prisonnier, & cassé de ses emplois. Le

pria-

*des Princes &c.* Octobre 1706. 277  
 principal but de l'Auteur est de faire voir qu'il n'est pas permis à un Souverain d'exciter les Sujets d'un autre Prince à la revolte, & à prendre les armes contre lui: il fait voir que les François ne se sont jamais mêlez des troubles d'Angleterre, lors de la tyrannie de Cronwel; qu'au contraire la Frâce fut l'azile des Princes de la Maison Royale de Stuart; que s'il a passé des Troupes Françoises en Irlande dans la dernière revolution, elles avoient un Roi d'Angleterre à leur tête, & elles ne le suivoient que comme Troupes auxiliaires.

Cet Auteur soutient qu'aucun honête homme ne doit & ne peut pas approuver la descente en France, puisqu'elle n'a pour but que d'y exciter ou favoriser une revolte, si l'on en vient à bout, dit-il, c'est donner l'exemple aux Anglois (qui sont naturellement assez turbulens,) de se revolter contre le Gouvernement, & à demander du secours à la France, qui trouvant une occasion de se vanger, ne la negligeroit pas. D'ailleurs cette entreprise est directement opposée au IV. Article du Traité de Riswick, qui nonobstant que la guerre soit allumée entre les deux Royaumes, doit être perpétuellement exécuté; en voici la teneur.

*Un Souverain ne doit pas fomenter de revolte chez un autre Prince.*

*Et comme l'intention du Roi T. C. a toujours été de rendre la Paix ferme & solide, Sa M. s'engage & promet pour elle & pour ses Successeurs Rois de France, de ne troubler ni inquieter en quelque façon que ce soit le Roi de la Grande Bretagne dans la possession de ses Royaumes, Pais, Etats, Terres, ou Gouvernemens, dont Sa M. B. jouit presentement; donnant pour cet effet sa parole Royale, de n'assister directement ou indirectement aucuns*

*Quatrième Article de la paix de Riswick.*

*des ennemis du Roi de la G. B. de ne favoriser en aucune maniere que ce soit, les cabales, menées secretes & rebellions, qui pourroient survenir en Angleterre, & par consequent de n'aider (sans aucune exception ni reserve, d'armes, de munitions, vivres, vaisseaux, argent, ou d'autre chose, par mer ou par terre,) personne qui que ce puisse être qui prétendrait troubler ledit Roi de la G. B. sous quelque prétexte que ce soit: COMME aussi le Roi de la G. Bretagne, promet & s'engage de son côté, même inviolablement; pour soi & ses Successeurs Rois de la Grande Bretagne, à l'égard du Roi T. C. ses Royaumes, Pais, Etats, & Terres de son obéissance, reciproquement sans aucune exception ni reserve.*

On n'a pas vû, ajoute nôtre Auteur, que la France ait contrevenu aux conditions de cet accord mutuel, quoi qu'elle en ait eu une belle occasion, lors qu'après la mort du Roi Guillaume, la Reine Anne monta sur le Trône; le Roi son pere avoit laissé un fils en France, qui suivant la Loi, avoit droit à la Couronne d'Angleterre; c'étoit de l'interêt de la Cour de France, de tâcher de remettre ce Prince sur le Trône d'Angleterre; on fait que quantité d'Anglois, d'Ecollois & d'Irlandois qui suivirent le Roi Jaques II. reconnurent après la mort de ce Prince infortuné, ce fils pour son Successeur, & ils supplierent la Cour de France de lui continuer sa protection, & de lui donner quelques secours, pour aller défendre le zele de ceux de ses Sujets, qui souhaitoient avec passion de le voir sur le Trône de ses Ancêtres; mais le Roi de France se contenta de dire, que sa protection Royale étoit

*des Princes &c.* Octobre 1706. 279  
 étoit acquise au jeune Prince, à la Princesse sa  
 sœur, & à la Reine leur mère: qu'à l'égard  
 du secours qu'on lui demandoit, Sa M. T. C.  
 ne pouvoit pas l'accorder au préjudice de sa  
 parole Royale, & du Traité conclu à Ris-  
 wick; qu'il falloit attendre de Dieu, (distributeur des Couronnes) qu'il lui plût de tou-  
 cher le cœur de la Nation Angloise, pour  
 rappeler leur Prince; en un mot, ce Monar-  
 que refusa & rejeta l'occasion d'exciter du  
 trouble dans la Grande Bretagne, parce qu'il  
 crut cela indigne d'un Souverain, aussi n'a-t-on  
 pas vû que la France se soit mêlée de la di-  
 vision qui depuis peu sembloit devoir allumer  
 une guerre intestine, entre le Royaume d'An-  
 gleterre & celui d'Ecosse, quelque avanta-  
 geuse qu'elle eût été à la France. On voit en-  
 fin que le Roi T. C. a royellement pratiqué  
 ce beau précepte de St. Augustin, *que quand  
 on a donné sa parole, il la faut tenir, même  
 à un ennemi, à qui on fait la guerre.*

IV. Pierre Ribou Libraire de Paris, donna, *Critique*  
 il y a quelque tems, au public une autre bro- *sur Philome-*  
 chure, qui a pour titre, *Lettre Critique sur le.*  
*Philomele*: Le titre seul fait le plan de l'ou-  
 vrage: En effet, ce n'est qu'une lettre de 14.  
 pages d'impression in 12. qui critique quelques  
 endroits de l'Opera de Philomele. Ce qui m'a  
 le plus frappé, c'est de trouver à la fin d'un Ou-  
 vrage (qui ne contient pas une feuille d'im-  
 pression) un Privilege de la grande Chancelle-  
 rie, pour en permettre l'impression; lequel n'a  
 pas moins coûté que si ç'avoit été pour faire  
 l'édition d'un *in folio*: Il faut aimer naturel-  
 lement la critique pour faire de pareils frais  
 pour si peu de chose.

V. On m'a envoyé un Ouvrage manuscrit, *Apologie*  
 qui

*de Mr. Guiscard au sujet de la Bataille de Ramellies.* qui a pour titre *Apologie de Mr. le Comte de Guiscard, Lieutenant General des Armées du Roi.* La matiere qu'on y traite est assez interessante, pour lui donner place dans ce Journal.

Je ne suis ( dit l'Auteur ) attaché à Mr. le Comte de Guiscard par aucun lien de sang ni d'intérêt; c'est le seul amour de la verité, & le témoignage que tout homme d'honneur lui doit, qui m'engage aujourd'hui à travailler à sa justification: Je l'avois tenté par diverses lettres que j'ai écrites depuis la malheureuse journée de Ramellies, & dès que j'eus appris qu'on attaquoit la reputation de cet Officier: Mais j'ai vû avec douleur, que la malice de ses ennemis a prévalu; & j'ai éprouvé en cette occasion, que la plûpart des hommes résistent difficilement à l'attrait d'une imposture qui flate quelque passion secrette.

Une suite de services rendus avec éclat depuis plus de 35. ans, sembloient devoir mettre la reputation de Mr. de Guiscard à couvert de tout soubçon: Je ne ferai point le détail de ses services, ils sont trop connus; d'ailleurs, les bienfaits que le Monarque le plus éclairé & le plus judicieux dans la dispensation de ses grâces, qu'il y ait dans l'Europe, a répandus sur lui pendant long tems, en porte un témoignage assez éclatant, & me dispense de recourir à quelqu'autre preuve: S'il en falloit cependant, je n'aurois qu'à rappeler un des plus memorables événemens de la dernière Guerre: je veux dire de ce fameux siege de Namur, où la gloire fut égale pour celui qui défendit cette Place, & pour celui qui en fit la conquête. Mr. de Guiscard, si cruellement outragé aujourd'hui, fit voir en cette occasion, comme

comme il avoit fait dans toutes les autres, qu'il faisoit honneur à un des plus illustres noms du Royaume. Mais ne s'agissant plus du passé, j'en détourne les yeux, pour les fixer sur un événement plus malheureux, & de la honte duquel plusieurs Officiers voudroient se décharger sur Monsieur de Guiscard: Il sera difficile, que la vérité ne perce à la fin les nuages dont on veut l'obscurcir, & que tant de gens, qui comme moi, ont été témoins de la valeur, & de la conduite de cet Officier, ne lui rendent un jour la justice qui lui est dûë.

On n'a osé attraquer Mr. de Guiscard sur la charge qu'il a faite à la tête de la Maison du Roi, à la journée de Ramellies, parce que tout le monde l'a vû à la tête des Escadrons, & qu'on a jugé qu'il seroit impossible de détruire un fait de cette notoriété; on a donc tenté de lui nuire sur la retraite qu'il a faite avec ce Corps, parce qu'on s'est flaté qu'il trouveroit difficilement des témoins de sa bonne conduite dans la confusion & le desordre qui accompagnerent cette retraite; tel est le caractère de l'imposture, elle suit le grand jour, & ne cherche que les tenebres.

La conduite de Mr. de Guiscard a été irréprochable sur la charge qu'il a faite aux ennemis, & on a été obligé d'avoüer, qu'il avoit pris un parti qui nous assuroit la victoire, s'il eût été secondé. Ses ennemis l'attraquent donc sur la retraite qu'il a faite avec l'arrière-garde par l'ordre que lui en donna Mr. le Maréchal de Villeroi au défilé de Judoigne, mais pour entrer dans un détail plus circonstancié des actions de ce General dans cette journée, il faut prendre les choses de plus loin.

Mr. L'Electeur de Baviere, & Mr. le Maréchal de Villeroi avoient assemblé l'armée des deux Couronnes près de Louvain; Milord Marlborough, & le General d'Owerkerk en avoient assemblé la leur dans un quartier qui n'en étoit pas fort éloigné: celle ci étoit fort supérieure à la nôtre, mais soit que nos Generaux eussent été mal informez des forces & des mouvemens des Alliez, soit que le courage de Mr. de Baviere l'emportât, & qu'il n'aimât pas rester les bras croisez, sachant des ennemis si près de lui, il fut camper le 22. Mai à Godeoven, entre les deux Gettes, où ayant appris que les ennemis filloient du côté de la Mehaigue, comme s'ils avoient eu dessein de marcher vers Namur, il fit prendre à nôtre Armée la même route. Elle se trouva en vûe de celle des ennemis le lendemain 23. à 8. heures du matin, n'y ayant entr'elles qu'un petit Ruisseau, où se forme la source de la petite Gette.

Peu de tems après que nôtre Armée se fut mise en bataille, les ennemis firent couler le long de la Mehaigue plusieurs Bataillons, soutenus d'une Colonne de Dragons, qui fermoient leur gauche; il y a une Colline entre la Mehaigue, & le Village de Ramellies, qu'on nomme le Vallon de Tavier; Mr. le Maréchal avoit ordonné qu'on postât à cinq ou six cens pas delà, (& précisément dans l'endroit où le petit marais, auquel nous étions appuyez, entre dans cette riviere) six Bataillons, qui étoient soutenus par quelques Dragons, commandez par Mr. de la Mothe, Brigadier, cependant il n'y eut jamais qu'un seul Bataillon pour en disputer le passage.

Mr. de Guiscard voyant que les ennemis

cou-

*des Princes &c.* Octobre 1706. 283  
coulez le long de la Mehaigne, ébranloient,  
& sembloient se disposer à attaquer le peu  
d'Infanterie que nous avions dans le petit  
marais, envoya diligemment des Aides de Camp  
à Mr. d'Artagnan, & pria Mrs de Levi, & de  
Segonzac, d'aller eux-mêmes faire avancer  
quelques Bataillons d'Infanterie; il fit cepen-  
dant mettre pied à terre à trois des cinq Re-  
gimens de Dragons, qui étoient derrière la se-  
conde Ligne. Quel autre parti pouvoit-il  
prendre, sur tout voyant que l'Infanterie  
qu'il avoit envoyé demander à Mr. d'Arta-  
gnan avec tant d'empressement, & par des  
Officiers dignes de foi, ne venoit point; que  
d'ailleurs celle des ennemis, composée de 12.  
Bataillons, qui venoient le long du marais,  
ayant déposé le Bataillon Suisse que Mr. de  
la Mothe commandoit à ce passage, prenoit  
la Maison du Roi en flanc, il ne pouvoit donc  
pas prendre de plus justes mesures, que de  
faire mettre pied à terre à ces trois Regimens  
de Dragons pour soutenir un poste si impor-  
tant, & si décisif pour le gain ou pour la per-  
te de la Bataille. Mr. de Cheladet, dont le  
merite est connu, convient dans une lettre  
qu'il a écrite sur ce sujet, que c'étoit la seu-  
le ressource qui restoit à Mr. de Guiscard  
pour soulever un Bataillon attaqué par plu-  
sieurs autres des ennemis, & pour conserver  
un poste si nécessaire à la défense de nôtre  
droite. Cependant ces trois Regimens furent  
repoussés, de même que les deux Bataillons  
que Mr. de Nonant conduisoit, mais il est  
très faux que ces trois Regimens composassent  
une quatrième Ligne, puisqu'il est constant  
que nous n'en avons eu que deux; c'est un  
fait dont toute l'Armée peut rendre témoi-  
gnage.

Dans le cours de l'action qui se passa dans cet endroit, les ennemis s'avancerent à portée de nous sur quatre Lignes, & se ferrent tellement sur leur gauche, pour éviter le feu que faisoit nôtre droite au Village de Rame-lies, qu'ils ne laisserent aucun intervalle entre leurs Escadrons. Comme leur Infanterie qui achevoit de déposer la nôtre, alloit tourner son feu sur la droite de la Maison du Roi, Mr. de Guiscard jugea avec raison, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour les charger, d'autant plus qu'ils s'étoicent avancez sur nous.

Ce parti ayant été approuvé de tous les Officiers qui étoient autour de lui, & Mrs. de Villeroi \* & de Souternon, ayans eu ordre de le soutenir de prés, avec la seconde Ligue qu'ils commandoient, il marcha avec beaucoup de confiance, & en homme qui n'avoit pas envie de fuir: il eut la précaution de faire ferrer en marchant les Escadrons de la Maison du Roi, sur leur droite, afin de laisser moins d'intervalles; Personne ne peut dire que ce commandement ait été fait par quelqu'autre que par Mr. de Guiscard; & si quelqu'un vouloit lui disputer cet avantage, il se verroit dément par le témoignage de Mr. de Ville-mur, qui dépose dans une lettre du 13. Juillet, écrite à Mr. de Guiscard, & dont il y a plusieurs copies répanduës dans le monde, que depuis le moment que la Maison du Roi se mit en bataille, il le vit toujours à la tête de ce Corps. Par celui de Mr. de Cheladet, qui dans une Lettre du sept Juillet, louë Mr. de Guiscard sur la charge qu'il a faite, & déclare hautement qu'il n'y a jamais eu qu'une Li-

g<sup>ne</sup>

\* *C'est le fils du Marechal.*

*des Princes &c.* Octobre 1706. 285  
gne de Cavalerie derriere la Maison du Roi, quoy qu'on ait voulu dire qu'il y en ait eu deux, & que ce General envoya ordre à la seconde Ligne de s'avancer en diligence.

Il déclare aussi qu'il ne parut aucunes troupes derriere celles de nôtre droite, & que cette prétenduë troisiéme Ligne, ne s'est jamais montrée; *trop heureux*, dit-il, en finissant, *que les ennemis n'ayent pas mieux sçû profiter de tous leurs avantages.* Mr. le Duc de Villeroi, dans une lettre écrite à Mr. de Guiscard, du 5. Juillet, dit qu'il l'a vû marcher avec les Gardes à la charge; Mr. de l'Estrade, dans une lettre du 30. Juin, dit la même chose, & rend à Mr. de Guiscard, la justice d'avouër, qu'il a mis la Maison du Roi en mouvement, & qu'il avoit chargé à la tête de la Compagnie de Noailles.

Mr. de Guiscard marcha donc aux ennemis entre le premier Escadron de Noailles & la Compagnie de Grenadiers à cheval, qui étoit le poste naturel du Commandant de l'aîle. Les ennemis lui épargnerent la moitié du chemin; on se joignit, & on commençoit à se battre avec le sabre & l'épée, pour se penetrer, lorsque les Escadrons des ennemis, qui se trouverent opposez à nos intervalles, s'y jetterent brusquement, & nous attaquèrent en flanc & par derriere. Mr. de Guiscard se trouva alors auprès de Mr. de Villemur, dont le cheval se cabra & commença à rompre son Escadron; le General fit ce qu'il put pour éviter les suites de ce desordre; mais ce fut inutilement. La seconde Ligne qui devoit charger les ennemis & nous soutenir, prit d'abord la fuite, & l'Escadron où étoit Mr. de Guiscard, fut emporté pêle melle, avec les ennemis, jusqu'au

delà de la tombe d'Ottemont, sans qu'il se presentât aucune troupe pour faciliter le ralliement. Mr. de Chapiteau convient dans une lettre du 6. Juillet, que Mr. de Guiscard fit dans cette occasion tous les efforts imaginables pour rallier la Maison du Roi : le témoignage qu'il en a rendu est public, ainsi il est obligé de le soutenir.

La gauche de la Maison du Roi ( Mr. de Guiscard se remit, comme la lettre de Mr. de l'Estrade en fait foi ) tint plus long tems, encouragée sans doute, par celui qui la commandoit ; Les Regimens de Couvillon & de Cano débordoient la droite des ennemis, qui s'étoient resserrez sur leur gauche pour éviter le feu du Village de Ramellies, & ils chargerent fort à propos en flanc : Mr. le Marquis de Liancourt, n'ayant pû placer les Brigades de Mimar & de Mil, en premiere Ligne, toutes entieres, parce qu'une partie se seroit trouvée derriere le Village de Ramellies, en avoit posté six Escadrons derriere lui en seconde Ligne, & la Brigade de Bar servoit de troisieme, parce qu'elle tint ferme lorsque les Regimens qui étoient à la droite prirent la fuite.

Quant à Mr. de Guiscard, il avoit rejoint la gauche de la Maison du Roi, comme je l'ai remarqué ; Mr. de Champisau quoique blessé & Mr. d'Aubousson avec qui il s'étoit trouvé au delà de la tombe d'Ottemont, l'aiderent à rallier trois ou quatre troupes de tout ce qui voulut le suivre ; & avec le petit Corps qu'il forma, il alla rejoindre Mr. l'Electeur & Mr. le Maréchal de Villeroy.

Il demeura ensuite à l'arriere garde qui se fit par la Maison du Roi ; il se donna une peine infinie pour arrêter le desordre qu'avoit cau-

causé la fuite de la plûpart de la Cavalerie de la gauche, qui traversa & rompit nôtre Infanterie. Je vis ensuite Mr. de Guiscard avec la Maison du Roi au défilé de Judoigne, étant appuyé aumarais, & n'y ayant ni haye ni buisson entre la première & la seconde Ligne; la retraite se fit en bon ordre, & sans qu'il y eut un coup de pistolet tiré de part ni d'autre, parce qu'au delà du défilé de Judoigne, les ennemis ne nous harcellerent plus.

Si Mr. de Guiscard s'étoit retiré alors, comme ses ennemis l'en ont accusé; l'auroit-il pu faire sans que Mrs. de Villeroy, de Souternon, de Bouzoles, & plusieurs autres Officiers de la Maison du Roi, qui étoient auprès de lui, l'eussent vû? Ces Messieurs ne disent rien de pareil; au contraire, ils assurent tous que ce General prit son parti sans inquiétude & sans embarras, qu'il marcha à l'ennemi avec beaucoup de confiance; qu'à la vérité les troupes qu'ils conduisoient pour le soutenir prirent la fuite dès qu'elles virent les ennemis pénétrer dans nos intervalles: Toute l'Armée enfin, peut rendre témoignage que quand on se mit en marche pour la retraite, Mr. le Maréchal de Villeroy se tint à la tête de la Maison du Roi pendant plus d'une heure & demie, pour observer ses mouvemens & ceux des ennemis, & que Mr. de Guiscard fut toujours auprès de lui. Ce Maréchal lui doit rendre justice dans cette occasion, c'est une circonstance qui ne doit pas être échappée de sa mémoire, & que tous ceux de sa suite, & particulièrement Mr. de Montvieuil, avoient. On ne sçauroit rien dire jusques-là, qu'il y ait rien eu d'équivoque dans la conduite de Mr. de Guiscard. Il a marché aux ennemis; il n'a jamais

jamais quitté le poste naturel d'un Commandant de la Maison du Roi; il a rallié cette Maison quand elle a été ébranlée; il a fait la retraite en bon ordre; les principaux Officiers de l'Armée en rendent un témoignage authentique: Sur quoi donc la calomnie peut-elle avoir quelque prise? Suivons Mr. de Guiscard jusques à la fin, pour voir s'il ne se démentira en rien.

Mr. le Maréchal de Villeroi étant passé à la gauche, Mr. de Guiscard resta à la droite; & peu de tems après, une troupe des ennemis s'étant débandée sur une Compagnie des Gardes de Mr. l'Electeur, qui étoit entrée sans précaution dans un chemin creux, se précipiterent avec beaucoup de confusion dans la premiere branche du ruisseau de Judoigne, où la Maison du Roi étoit prête d'entrer: Mr. de Guiscard fit humainement ce qu'il put pour arrêter une partie de l'Infanterie, & lui faire border un rideau, qui étoit favorable, il en vint à bout, parce que nous n'étions point pressés par les ennemis; ainsi la Maison du Roi passa le défilé sans résistance: Mr. de Chelader, qui étoit à la tête de son Escadron, parla alors à Mr. de Guiscard, il en convient dans la lettre que j'ai déjà citée plus haut; & il ajoute qu'il n'a vû en ce General que fermeté, prudence & bon exemple, (ce sont ses termes) ayant mené la Maison du Roi à la charge aussi à propos qu'on pouvoit y aller dans la disposition où étoit nôtre droite: Mr. de Chelader peut déclarer si je lui impose. Jusques là la conduite de Mr. de Guiscard est irréprochable, & l'imposture n'a encore aucune prise sur elle.

Il est vrai qu'un peu plus loin nous tom-  
bâmes

bâmes dans le desordre qui fût causé par la fuite de nôtre Cavalerie, qui renversa l'Infanterie entre deux bois fort serrez; Mr. de Guiscard y accourut aussi tôt, tous les Officiers en conviennent, & il fit ses efforts pour obliger les Regimens du Roi, d'Alsace, de la Marche & autres, à botter ces bois, pour assurer nôtre passage; on sçait la malheureuse destinée du premier de ces corps; il fut envelopé par un corps de Cavalerie ennemie. qu'il croyoit François. Ce fut au bord de ce bois, que Mr. de Guiscard parla aux Officiers Généraux, que j'ai citez. Jusques-là il n'avoit donc pas encore disparu; Mrs. de Montellon & de Brisac, qui y passerent, l'y virent & lui parlerent, de même que Messieurs de St. Hilaire & plusieurs autres Officiers des Gardes du Corps. Il laissa passer ces Messieurs, & n'entra dans le défilé de Judoigne qu'avec la Brigade de Chazeron, à la tête de laquelle étoit Mr. de la Billardiere, & Mr. du Planti, Exempt des Gardes. Il traversa cette Brigade, & Mr. du Bort peut justifier qu'il lui fit faire place dans le chemin, qui étoit fort mauvais. C'est sur le bord du Ruisseau que Mr. de Guiscard parla à Mrs. de Monlezun & de Busca, & à plusieurs autres Officiers, qui ne sauroient disconvenir de l'y avoir vû, hors qu'ils ne voulussent avouer, qu'ils avoient alors eux-mêmes abandonné leurs postes. Ce Général attendit au delà du défilé, que le dernier Escadron de la Maison du Roi eût passé.

La nuit tomboit alors, & Mr. de la Luzerne qui mangeoit avec Mr. de Mimur & plusieurs Officiers, le voyant acablé de fatigues, lui fit donner à boire, après quoi il suivit la Maison de S. M. pendant plus d'une lieüe. Il faut remarquer, qu'au delà de Judoigne, on n'aperçut plus  
d'enne.

d'ennemis, & qu'ainsi la retraite de la Maison du Roi, se fit avec la même tranquillité, qu'elle se fit autrefois dans la plaine de St. Denis. Si la tête eût donc eu à tourner à ce Général, sçût été plutôt dans l'action que dans une retraite si paisible; D'ailleurs toute l'Armée sçait que Mr. de Guiscard avoit la fièvre, & la goutte avant la Baraille; cependant personne ne s'aperçut de l'état où il étoit ce jour-là, & cela ne l'empêcha pas d'agir: Si ses forces lui manquèrent, ce ne fut qu'aux portes de Louvain, où il arriva le lendemain à la pointe du jour, & où Mr. d'Ambusson, le fit aider par ses gens à descendre de cheval, où il étoit depuis près de 24 heures.

Voilà un détail fidele de la conduite qu'a tenuë Mr. de Guiscard dans la malheureuse journée de Ramelies, & quoique je sois très-assuré que les gens sages & desintéressés lui rendront justice, je ne laisse pas de sentir la dureté qu'il y a d'être obligé de justifier un ancien Officier, auquel 35 années, de service, & plusieurs actions distinguées, ont merité des graces considerables du Roi, pendant que plusieurs autres, dont la conduite n'a pas été à beaucoup près si nette, s'attribuent impunément la gloire de certaines actions, dont ils n'ont pas même été les témoins.

VI. Nous donnerons le mois prochain la réponse que Mr. de Paire, Medecin & Bourguemestre de Hay, a faite aux deux questions proposées au public, dans nôtre Journal d'Août pages 132. & 133 au sujet de la fleur nommée *belle de nuit*, & de l'*Arbre triste* de Goa. Nous avons reçu cette explication curieuse un peu trop tard pour pouvoir trouver place ici.

ARTI-

ARTICLE X.

Contenant les Naissances, les Mariages, & la mort des Princes & autres Personnes Illustres.

I. **V**ers la mi-Septembre, Madame la Marquise de Torcy, Epouse de Mr. le Marquis de Torcy Ministre & Secretaire d'Etat en France pour les affaires étrangères, accoucha d'un second fils: cette naissance a produit une veritable joye à toute l'illustre famille de Colbert, dans laquelle il y a une inclination & un zele hereditaire pour le service du Roi & de l'Etat. *Naissances.*

Le 24. du mois d'Août, Madame la Marquise de Beauveau, Epouse de Mr. le Maréchal de Beauveau, acoucha d'un fils. Voilà toutes les Naissances que nous avons à anoncer.

II. Le nombre des mariages n'est pas tout-à-fait si limité; celui qui doit tenir le premier rang: c'est celui de l'Archiduc Charles d'Autriche, nommé Roid'Espagne par l'Empereur Leopold son pere, & reconnu pour tel, par les Puissances qui se sont unies à cette Illustre Maison, dans la guerre d'aujourd'hui: il a fiancé, par Procureur, la Princesse de Wolfembutel, dont le pere tient un des premiers rangs dans l'Empire, après les Electeurs. *Mariages.*

Le Comte de Staremberg, President du Conseil privé de l'Empereur, a obtenu dispense en Cour de Rome, pour épouser sa belle sœur, qui est une grace qu'on n'accorde rarement qu'aux Têtes couronnées, tant  
par

par leur crédit, que pour des raisons d'Etat.

Milord Baltimore, a épousé la fille du Comte de Rivers; quelques raisons de famille, firent tenir ce Mariage secret pendant quelques mois, & on ne le mit en évidence, qu'après que ce Comte se fut embarqué pour l'expédition maritime, qui depuis longtems fait l'attention de tous les politiques de l'Europe, & de laquelle quelques-uns n'ont pas bonne opinion.

Mr. Patieco Ambassadeur du Roi de Portugal à la Haye, a épousé une Princesse de Nassau-Siegen, qui est d'une Illustre famille des Pays-bas. La cérémonie s'en fit à Bruxelles le 28. Août, par le Duc d'Arcensberg, fondé de procuration de l'Epoux.

Mr. Desfort, Intendant des Finances, fils de Mr. Peletier Conseiller d'Etat en France, épouse Mademoiselle de Barville, fille de Mr. de Basville Intendant de Languedoc. & petite fille de l'Illustre Mr. de la Moignon premier Président au Parlement de Paris.

Mr. de la Moignon, Maître des Requêtes, reçu en survivance, à la Charge de Mr. son Pere, a épousé Mademoiselle de Bergoigne, fille d'un Maître des Comptes, qui lui porte de grands biens en mariage,

Mr. le Comte de Brancas, fils du Duc de ce nom, épouse Mademoiselle de Guiscard, fille du Comte de Guiscard, dont on a vu l'Apologie dans l'article précédent.

III. A l'égard des morts, voici ceux qui sont venus à ma connoissance; le Comte de Frise, Lieutenant General de l'Empereur, qui avoit été deux fois Gouverneur de Landau, après les deux différentes conquêtes que l'Empereur Joseph en fit, lors qu

*des Princes &c.* Octobre 1706. 293  
qu'il n'étoit encore que Roi des Romains,  
mourut à Rastadt, sur les Terres du Prince  
de Bade au mois d'Août, après une longue  
maladie.

Le Baron de Glokelsberg, Lieutenant  
General des Armées de l'Empereur, termi-  
na aussi ses jours au mois d'Août, par une  
maladie. Il étoit Colonel d'un Regiment  
de Cuirassiers, qui fut donné au Prince  
Emanuel d'Elbœuf, lequel au commence-  
ment de la Campagne, abandonna le ser-  
vice de France, pour passer à celui de l'Em-  
pereur.

Le Comte d'Eck, Envoyé Extraordinaire  
de S. M. I. près du Chapitre de Munster,  
y mourut d'une attaque d'apoplexie, sur la  
fin du mois d'Août.

Mr. Philipucci, qui refusa si genereusement  
la dignité de Cardinal, à laquelle il fut nom-  
mé, comme on l'a pû voir dans les precedens  
Journaux, mourut à Rome aussi exemlaire-  
ment qu'il avoit vécu, le 21. du mois de Juil-  
let; & le Pape, pour honorer sa memoire, lui  
fit faire des funeraillès magnifiques, & don-  
na ses principaux Benefices à son neveu.

Le Cardinal Homodeï, Milanois, frere  
du Marquis de Castel-Rodrigo, mourut à  
Rome le 17. Août âgé de 50. ans: Le Pape  
Alexandre VIII. le fit Cardinal à la promo-  
tion de 1690. Par cette mort il vaque déjà  
un second Chapeau dans le Sacré College,  
outre celui que le Pape Regnant, se reserva  
*in Pectore*, à la dernière promotion, dont  
le St. Pere n'a pas encore disposé.

Mr. le Marquis de Saffenage & le Cheva-  
lier de Savires, étans au Camp devant Turin,  
eurent démêlé ensemble, sur, dit on, leur  
Noblesse

Noblesse & l'ancienneté de leur Maison, qui sont l'une & l'autre très-Illustres & des plus anciennes de Dauphiné; Ils vuidèrent leur querelle par un Duel, où Mr. de Saffenage fut tué; Il avoit épousé la fille de Mr. le Maréchal de Tallard; Le Chevalier de Savines, qui est Cousin de Mr. le Marquis de Thuy, Lieutenant Général des Armées du Roi, a un frere Officier aux Gardes.

Madame la Marquise de Bethune, fille du Cardinal d'Arquient & sœur de la Reine Douairiere de Pologne, est morte à Paris au mois d'Août, laissant plusieurs enfans, dont deux sont mariés en Pologne.

Madame la Marquise de Pouffé mourut le même mois subitement, elle s'appelloit Cicile-Angelique de Bailleul, dont le pere & le frere avoient été Presidens à Mortiers: Cette Dame s'étoit mise dans l'esprit, qu'il lui arriveroit quelque chose de sinistre dans le courant de la semaine; elle prenoit en mauvaise augure, de ce que sans y penser elle s'étoit trouvée la troisième à table, chez une de ses amies; de ce que le Vendredi son Carosse versa près des Tuilleries, & enfin de ce que Mr. de Pouffé son Epoux, d'avec qui elle étoit séparée depuis 14. ans, la vint voir le Mardi precedent, & dina avec elle. Enfin cette Dame venant de jouer chez Madame le Boindre, Conseillere au Parlement, où elle avoit gagné une grosse somme, se rendit pour souper chez Madame de Villiers, autre joueuse. Elle parut d'abord d'un air fort gai & enjolié, mais un moment après, avant même de se mettre à table, elle se trouva mal, & mourut: sa sœur, qui avoit épousé Mr. de Franquetot, est aussi séparée de son mari.

Dame

Dame Catherine le Grand, veuve de Messire Denis de Palluau, & mere du feu Marquis de Palluau, qui avoit été Gouverneur de Grave, & Maréchal de Camp des Armées du Roi, a terminé une vie de 94. ans, qu'elle avoit passé dans l'exercice des vertus Chrétiennes: elle étoit tante de Mr. de Laître, grand Audiencier de France, & alliée à plusieurs Maisons considerables de la Robe.

Mademoiselle de Baynac n'a pas fourni une si longue carriere, étant morte dans un âge peu avancé; elle étoit fille du feu Marquis de Baynac, premier Baron du Perigort; du moins la Terre qui porte ce nom, est une des quatre Baronnies de cette Province, les trois autres sont, Biron, Bordeille, & Mareuil; la Demoiselle dont nous annonçons la mort, étoit née & élevée dans la Religion P. R. mais ayant été convertie par un effet de la grace, & par les soins de feu Mr. de Fromentiere, Evêque d'Ayre, elle a fini sa carriere de la mort des justes.

Mr. Jean-Baptiste du Hamel, de l'Academie des Sciences, à qui le Public est redevable de plusieurs beaux ouvrages de Philosophie & de Theologie, mourut à Paris à la mi Août, âgé de 83. ans.

Le 18. du même mois, Messire Guy Henry de Bourbon, Marquis de Malaufe, & Brigadier des Armées du Roi, mourut à son Château de Case en Languedoc, âgé seulement de 52. ans.

Peu de jours après la mort enleva à Paris l'Abbé Rinucci, qui residoit depuis plusieurs années à la Cour de France, en qualité d'Envoyé de Mr. le Duc de Modene; il étoit originaire de la Ville de Bresse dans

l'Etat de Venise. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il entra au service du Cardinal d'Est, qui étoit Protecteur de la Couronne de France à Rome. Dès ce tems là cet Abbé s'attacha aux intérêts de la Maison de Modene, & ayant servi successivement trois Ducs de ce nom, il passa au service de celui qui regne aujourd'hui. Cet Abbé fut employé à la negociation du mariage de la Reine Douairiere d'Angleterre, qui reside aujourd'hui à St. Germain, avec le feu Roi Jaques, lors qu'il n'étoit encore que Duc d'York; car cette Princeesse étoit sœur du dernier Duc de Modene, & Niece de celui d'aujourd'hui: Sa M. B. a toujours conservé beaucoup d'estime pour Mr. Ranucci; aussi étoit-il reçu à sa Cour avec des marques de distinction.

Cet Abbé a laissé un Cabinet capable de satisfaire l'esprit des plus curieux; il est rempli d'excellens portraits, & de Medailles les plus rares, dont il avoit fait un amas très considerable.

*Extrait de diverses Lettres.*

**N**ous aprenons la premiere nouvelle de deux actions arrivées en Italie. La premiere nous oblige d'avoier, que ceux qui avoient prédit que le siege de Turin n'auroit pas un meilleur sort que celui de Barcelonne, \* ne se sont pas trompez.

Mr. le Duc de Savoye & le Prince Eugene, ayant réuni toutes leurs Troupes (qui composoient une Armée d'environ 32. mille hommes) sont venus à bout du dessein qu'ils avoient de secourir Turin; ils passerent le Pô vers Montcalier le 5. Septembre & traverserent ensuite la Doria au dessus du Village nommé St. Anthoine. Le 7. au

\* Voyez Juin 1706. p. 407. & Août p. 94.

*des Princes &c.* Octobre 1706. 297

matin, ils attaquèrent les retranchemens que les François avoient entre la Doire & la Sture, du côté de la Venerie; Mr. le Duc d'Orleans, & Mr. le Maréchal de Marfin, qui depuis peu de jours étoient venus de Lombardie avec environ 18000. hommes, les ayant dispersez dans les divers retranchemens, qui faisoient l'anceinte de Turin, des deux côtez du Pô, au delà & au deça de la Doire, se rendirent en personne vers le quartier attaqué; ils firent mettre pied à terre à quelques Escadrons de Dragons, pour seconder le corps d'Infanterie qui étoit de ce côté-là. Les Troupes des attaquans furent repoussées trois fois, mais à la quatrième attaque ils forcerent les retranchemens & jetterent du secours dans Turin.

*Le Duc de  
Savoie & le  
Pr. Eugene  
jettent du  
secours dans  
Turin.*

Mr. le Duc d'Orleans ayant été blessé, de même que le Maréchal de Marfin, (dont la blesure est mortelle, & qui fut fait prisonnier,) ne pouvant plus agir pour le commandement de l'Armée, les François furent contraints de lever le siege de Turin avec beaucoup de précipitation; ils abandonnerent l'Artillerie avec partie des provisions & des bagages, de même que les chevaux des Dragons qui avoient mis pied à terre. Cette Place, comme nous l'avons déjà remarqué, avoit été investie du côté de la Citadelle le 13. Mai, & la tranchée ouverte le 3. juin; de maniere que deux heures de tems ont fait échouer tous les travaux de trois à quatre mois.

*Siege de  
Turin levé*

On fit passer la Doire au reste des Troupes du retranchement forcé, qui étant jointes à celles qui occupoient les autres retranchemens entre cette Riviere & la gauche du Pô, qui ne furent point attaquées, se mirent

*L'Armée  
se retire sous  
Pignerol.*

en marche pour se rendre à Pignerol; Mr. de St. Fremont faisant l'arrière-garde; & cette retraite se fit en assez bon ordre, les victorieux n'ayant pas jugé à propos de les poursuivre, on donna ordre en même tems à l'autre partie de l'Armée qui étoit sur la droite du Pô, & qui occupoit les hauteurs des Capucins, (laquelle ne fut pas non plus attaquée,) de décamper; le Comte d'Albergotti & Mr. d'Arenes la conduisirent sans aucun obstacle sous Pignerol, où le 8. Septembre elle joignit Mr. le Duc d'Orleans. Le tems destiné à donner cet ouvrage au public, ne nous permet pas d'attendre un plus grand détail de cette action, qui est autant glorieuse au Prince Eugene, qu'avantageuse au Duc de Savoie: On met au nombre des morts du côté des François Mrs. de Villars, de Maurevel, & de Meneval; & parmi les prisonniers, Mr. de la Martiniere, & Mr. de Murcey Lieutenant Général qui fut blessé.

Les François ont à leur tour remporté un avantage en Lombardie, qui leur auroit été bien plus utile, s'il fût arrivé avant que le Prince Eugene eût pénétré en Piémont, avec tant de facilité, & contre l'attente de ceux qui sçavoient qu'il avoit à faire une marche de près de cent lieues, à travers d'un País entrecoupé de rivières & de marais. Cependant si l'action dont nous allons parler, ne suffit pas pour dédommager entièrement les François du tems inutile qu'ils ont perdu devant Turin, elle peut du moins balancer la perte des hommes, & mettre, (s'il est permis de parler de la sorte) des entraves aux projets du Prince Eugene, qui, sans cet événement, auroit infailliblement recueilli de plus grands fruits de sa victoire: voici en

*des Princes &c.* Octobre 1706. 259

quoi consiste cette nouvelle action.

Le Prince de Hesse Cassel, après la prise de Goïto, ( dont le Commandant fut arrêté à Mantouë, par ordre de Mr. d'Orleans, pour n'avoir pas fait son devoir à la deffense de cette Place ) le Prince de Hesse Cassel, dis-je, alla faire le siege de Castiglione de la Stivere, Capitale de la Province de Castillon, entre le Bressan & le Mantouïan: Il s'étoit même rendu Maître de la Ville & attaquoit déjà le Château, lorsque le Comte de Medavi, ayant rassemblé un petit corps d'Armée des Troupes qu'il tira des Places voisines, se mit en marche pour aller tenter le secours de la Place assiegée. Le Prince de Hesse, quoique fort supérieur, joignant à son habileté, la leçon que le Maréchal de Tallard lui donna en 1703. près de Landau, ne jugea pas à propos d'attendre Mr. de Medavi dans les retranchemens d'un siege; mais il marcha à sa rencontre, & si le succès ne répondit pas à ses desseins, sa conduite ne laisse pas d'être approuvée par les gens du métier.

Ayant donc laissé les Troupes nécessaires pour la garde de la Ville, & pour la sûreté de la tranchée qu'il avoit fait ouvrir devant le Château, il joignit avec le reste de ses Troupes Mr. de Medavi, qu'il trouva en bataille, entre Castiglione & Guidizzolo, dans la plaine de Solfarin, sur la droite de la petite riviere de Scriola. Il y eut dans cet endroit-là une action très vive, au commencement de laquelle, trois Bataillons Espagnols de la premiere Ligne, ayant lâché le pied, fournirent une ouverture aux Allemands, pour pénétrer dans l'Armée de France.

*Le Prince  
de Hesse bat-  
tu par Mr.  
de Medavi.*

Mr.

Mr. de Sebert, qui étoit à la seconde Ligne, remplit le vuide si à propos, que le Prince de Hesse n'en ayant pas profité lors qu'il le pouvoit, n'y fut plus à tems. Il s'étoit attaché de rompre la Cavalerie Françoisse à la droite & à la gauche de la Ligne; il y auroit même réüffi, si l'Infanterie qui étoit au centre, n'eût mis la bayonnette au bout du fusil, pour arrêter l'Infanterie Allemande, qui dès ce moment fut renversée.

Ces commencemens furent suivis d'une déroute generale de l'Armée Imperiale, qui, outre le champ de bataille, abandonna treize piéces de Canon, quatre Mortiers, beaucoup de bagages & plusieurs Drapeaux ou Eicdars. Après cette déroute, le Comte de Medavi, poursuivit les fuyards jusqu'au pied des montagnes, qui aboutissent au bas du Lac de Garde. Je ne parle point des morts & des prisonniers, quoiqu'on ait marqué qu'ils sont très-nombreux, parce que les premiers avis sont toujours beaucoup fautifs sur cet article, nous renvoyons au mois prochain, les autres circonstances remarquables, parce que sur l'une & l'autre des actions dont nous venons de parler on aura le tems d'épurer la verité.

Les dernieres nouvelles de ce Pais-là que nous recevons tout presentement sont, que l'Armée de France étoit le 14. Septembre campée à Fenestrelle; que le Maréchal de Marfin étoit mort de ses blessures, & que celles de Mr. le Duc d'Orleans ne l'empêchoient pas de monter à cheval, ce qui faisoit juger qu'elles n'étoient pas dangereuses.

*Irruption*

*Roi de*

Toutes les lettres qui viennent d'Allemagne confirment que le Roi de Suede, precedé seulement de deux de ses Gardes, avoit passé

l'Oder à un gué près de Steinau le premier *Suede en*  
Septembre; qu'à son exemple, six Regimens *Saxe.*  
de Cavalerie l'avoient suivi, & que plusieurs  
Cavaliers furent noyez: que Sa M. S. ayant fait  
plusieurs Détachemens pour se saisir des Ba-  
teaux en deça de cette riviere, il avoit fait con-  
struire deux ponts, sur lesquels son armée com-  
posée d'environ 24. mille hommes, & son artil-  
lerie, avoit passé les 4. 5. & 6. Septembre; que ce  
jeune Heros ayant traversé le Marquisat de Lu-  
face, ne permettant pas à ses Soldats de pren-  
dre la moindre chose sans le payer, s'étoit avan-  
cé vers l'Electorat de Saxe; que sa marche avoit  
jetté une consternation si generale dans les Etats  
du Roi Auguste, que plus de dix mille Familles  
s'étoient sauvées avec leurs meilleurs effets dās  
les Pais voisins; que l'Electrice Douairiere, &  
le Prince Electoral avoient pris la route de  
Magdebourg, & que la Reine de Pologne s'é-  
toit refugiée à la Cour du Margrave de Bareith  
son pere; que le Roi de Suede demandoit 30. mi-  
lions aux Etats de Saxe pour indemnité des des-  
ordres que les Saxons, & les Moscovites avoient  
fait par une guerre injuste à ses Sujets de Livo-  
nie; Qu'ils s'obligent de ne jamais donner au-  
cun secours au Roi Auguste, pour la guerre de  
Pologne; Que ce Prince ne soit plus reconnu  
Electeur de Saxe, & qu'on y eleve en sa place le  
Prince Electoral son fils; Qu'on mette incessa-  
ment en liberté les Princes Jaques & Constan-  
tin Sobieski, & qu'on leur donne la juste satis-  
faction qui leur est dûë, pour les mauvais trai-  
temens que les Saxons leur ont fait injuste-  
ment, offrant à ces conditions, son amitié &  
sa protection aux Saxons.

Les Ministres de Suede à Vienne, à Berlin, à  
Ratisbonne, & dans les autres Cours d'Allema-  
gne, ont presenté des Memoires, qui contien-

nent les raisons qui ont obligé S. M. S. de passer en Saxe; assurant les Princes auprès de qui ils résident, que leur maître n'a nul dessein de troubler la tranquillité de l'Empire, voulant seulement finir la guerre de Pologne, qui seroit perpétuée, dit-il, si le Roi Auguste persistoit à tirer des secours de Saxe; Cependant cette interruption n'allarme pas seulement le Cercle de Saxe, mais aussi tous les Etats voisins, & on assure que le Roi de Prusse, & les Princes de Lunbourg, ont donné des ordres pour rappeler les troupes qu'ils ont aux Pays Bas, & ailleurs, afin de veiller à la seureté de leur propre pais. Il y a bien des gens qui croyent que la demarche que vient de faire le Roi de Suede, n'est pas seulement capable de finir les troubles de Pologne; mais qu'elle peut aussi servir d'uu acheminement à la Paix generale; il y a même des gens qui la croyent fort prochaine. Le public n'a pas besoin de mes reflexions, pour convenir que toutes les Puissances qui sont en guerre, (sans en excepter aucune,) souhaitent interieurement d'avoir une occasion de mettre bas les armes avec honneur, & peut-être que le Roi de Suede leur en fourni une, où les parties interessées pourroient trouver leur compte, sans achever d'accabler leurs Etats: Le tems nous manifestera si cette conjecture est faulse, & nous fournira peut être occasion de parler plus amplement sur cette matiere.

Les avis des Pays-Bas nous aprennent que les Alliez ont investi la Ville d'Arh, & ont ouvert la tranchée le 20. du mois dernier.

---

TABLE. Art. I. 217 Art. II. 224. Art. III. 235.  
 Art. IV. 246. Art. V. 253. Art. VI. 260. Art. VII.  
 264. Art. VIII. 266. Art. IX. 275. Art. X. 291.